

Numéro 2/2009

OSCE
MAGAZINE

La Géorgie et les discussions de Genève :
« Les négociations sont la seule voie possible »

L'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des
frontières : un projet phare prend son essor

Gros plan : égalité des sexes et sécurité globale



opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédactrice en chef : Patricia N. Sutter

Collaborateur : Cédric Rousseaux

Conception : Nona Reuter

Impression : Manz Crossmedia

Veuillez envoyer vos commentaires et contributions à :
osce.magazine@osce.org

Section de la presse et de l'information

Secrétariat de l'OSCE

Wallnerstrasse 6

A-1010 Vienne (Autriche)

Tél.: (+43-1) 514 36-6278

Télécopieur: (+43-1) 514 36-6105

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe œuvre en faveur de la stabilité, de la prospérité et de la démocratie dans 56 États à travers le dialogue politique autour de valeurs partagées et par des activités concrètes qui changent durablement les choses.

Présidence de l'OSCE en 2009 : Grèce

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent de l'OSCE, *Vienne*

Forum pour la coopération en matière de sécurité, *Vienne*

Secrétariat, *Vienne*

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, *Vienne*

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, *Varsovie*

Haut Commissariat pour les minorités nationales, *La Haye*
Assemblée parlementaire de l'OSCE, *Copenhague*

Opérations de terrain

Caucase du Sud

Bureau de l'OSCE à Bakou

Bureau de l'OSCE à Erevan

Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Asie Centrale

Centre de l'OSCE à Achgabad

Centre de l'OSCE à Astana

Centre de l'OSCE à Bichkek

Centre de l'OSCE au Tadjikistan

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk

Bureau de l'OSCE en Moldavie

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie

Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine

Mission de l'OSCE au Kosovo

Mission de l'OSCE au Monténégro

Mission de l'OSCE en Serbie

Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit

Bureau de l'OSCE à Zagreb

Message de la Présidente en exercice

En décembre, lors du Conseil ministériel de Helsinki, nous avons procédé à un débat fluide et animé sur « l'avenir de la sécurité en Europe ». Peu importe que nous soyons repartis avec plus de questions que de réponses. L'échange fut si franc et si constructif que je savais que nous devions nous rencontrer à nouveau hors de nos structures formelles traditionnelles et mettre cette expérience à profit.



OSCE/ANTONIOS DOYKAS

C'est alors que j'ai annoncé à mes collègues que la Présidence grecque entrante en 2009 serait prête à organiser une rencontre « sans condition quant aux délais et aux règles de procédure ».

À mi-chemin de notre Présidence, les 27 et 28 juin, nous concrétisons ce projet, l'île de Corfou mettant tout en œuvre afin d'offrir un cadre informel et détendu pour lancer, comme beaucoup l'espèrent, un « processus de Corfou » – dialogue redynamisé, à participation non limitée et sans exclusive sur la meilleure façon de s'attaquer à certaines des questions de sécurité les plus difficiles de notre temps.

Cette réunion de milieu d'année marque un moment crucial dans la vision de notre Présidence, qui est de servir de passerelle politique, géographique et culturelle – en reliant les diverses initiatives prises par nos nombreux États participants pour promouvoir des valeurs partagées et mettre en œuvre des engagements communs dans la sphère de la sécurité coopérative et globale.

Le présent numéro du Magazine de l'OSCE donne un aperçu de certains des domaines complexes dans lesquels la Présidence grecque s'est impliquée dans un esprit d'ouverture, de compromis et de bonne volonté au cours de la première moitié de l'année. Que les articles portent sur le rétablissement du dialogue dans le Caucase par la diplomatie au plus haut niveau ou sur l'inauguration d'un centre de formation destiné à renforcer la gestion des frontières et à favoriser la coopération transfrontière en Asie centrale, l'OSCE est manifestement au cœur des efforts multilatéraux déployés pour promouvoir la stabilité et la sécurité.

Je me félicite tout particulièrement que ce numéro consacre un gros plan à la question de l'égalité des sexes. Chaque article est un rappel de la signification du processus de Helsinki : protéger et promouvoir la « dignité inhérente à la personne humaine » et gommer la distinction entre sécurité « douce » et « dure ».

Au moment où le présent numéro du Magazine de l'OSCE parviendra à ses lecteurs, notre inventaire de Corfou sera terminé. Je ne doute pas que l'OSCE aura à nouveau apporté la preuve qu'elle est un cadre idéal pour un débat de haut niveau sur la sécurité paneuropéenne.

Je me réjouis à la perspective de la seconde et dernière phase de notre Présidence et de faire le chemin qui mènera de Corfou à la Réunion du Conseil ministériel d'Athènes en décembre. Malgré les obstacles inévitables, la voie qui s'ouvre devant nous est riche de possibilités intéressantes et fécondes pour le rétablissement de la foi et de la confiance entre tous les membres de notre famille de l'OSCE.

Dora Bakoyannis

Ministre grecque des affaires étrangères

Athènes, 22 juin 2009

Dans ce numéro



VIOLENCE DOMESTIQUE

20 Comment développer ses « muscles émotionnels » ? : des hommes travaillent avec des hommes pour faire cesser la violence domestique
Michael Unland

22 De jeunes voix contre la violence : les enfants comme agents du changement
Scott Cameron

24 Le seul foyer d'accueil du Tadjikistan a fort à faire : miser sur la législation
Graziella Piga

26 Au Kirghizistan, l'alarme est donnée à propos des enlèvements de futures mariées : on souhaite davantage d'études pour faire la lumière sur les nouvelles tendances
Turganbubu Orunbaeva

LES FEMMES ET LES MIGRATIONS

30 Un guide attendu de longue date pour des politiques de migration de travail sensibles aux différences entre les sexes

PRÉSIDENTE DE L'OSCE EN 2009

4 Entretien avec l'Ambassadeur Charalampos Christopoulos
La Géorgie et les discussions de Genève : « Les négociations sont la seule voie possible »
Sonya Yee

7 École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières : un projet phare prend son essor

GROS PLAN : ÉGALITÉ DES SEXES ET SÉCURITÉ GLOBALE

9 Entretien avec Jamila Seftaoui
La prise en compte des questions d'égalité des sexes s'impose dans la politique générale et la pratique de l'OSCE
Patricia N. Sutter

LES FEMMES ET LA SÉCURITÉ

12 Missions de paix et parité des sexes : la clé réside dans l'engagement sans réserve des femmes
Donald Steinberg

14 Prise en compte des questions de parité dans la police de proximité en Azerbaïdjan : défier les stéréotypes bien enracinés
John MacGregor

17 Une femme en uniforme en Géorgie : créer la confiance par le professionnalisme et l'empathie
Martine Rosenthal

Sremska Kamenica (Serbie), le 5 décembre 2008. Maja Kovačev, 23 ans, se photographie avec Damijan Grebovič, 25 ans, lors de la cérémonie de remise des diplômes au Centre de formation de base de la police à Novi Sad, dans la province serbe septentrionale de Voïvodine. Ils faisaient partie de la première promotion à achever un programme fondé sur les nouvelles réformes de la police adoptées par le Ministère de l'intérieur avec le soutien de la Mission de l'OSCE en Serbie. Mme Kovačev et M. Grebovič ont depuis fait leur stage probatoire dans la police de district et passé leurs examens finals. Ils sont devenus récemment des policiers à part entière. Le Centre de formation de base de la police est fier des efforts qu'il déploie pour encourager les femmes et les membres des minorités à suivre une formation pour devenir policiers. Il s'est fixé comme objectif de recruter 30% de femmes pour chaque promotion. Maja Kovačev était une des 32 femmes sur 128 étudiants.



La Géorgie et les discussions de Genève : « Les négociations sont la seule voie possible »



« Tout conflit traduit un échec de la diplomatie. C'est une tragédie pour la population sur place. Chaque cas est unique et requiert une attention particulière de notre part. Il existe cependant une constante dans tous les conflits : il n'y a pas de solution militaire. Les négociations sont donc la seule voie possible ». Tenant les promesses qu'elle avait faites lors de l'inauguration de la Présidence grecque, la Ministre des affaires étrangères Dora Bakoyannis, Présidente en exercice, a nommé sans perdre de temps l'Ambassadeur Charalampos Christopoulos comme son représentant spécial pour les conflits prolongés. Sonya Yee, attachée de presse de l'OSCE, a rencontré le diplomate grec de haut rang lors de la visite qu'il a effectuée récemment à Vienne et lui a posé des questions au sujet des derniers développements sur lesquels ont débouché ses navettes diplomatiques entre Tbilissi et Tskhinvali et les discussions de Genève sur le processus de paix dans la région.

Sonya Yee : vous avez été en déplacement depuis janvier, faisant la navette entre votre base d'Athènes et Genève, Vienne et Moscou, sans mentionner des lieux névralgiques comme Tbilissi, Tskhinvali, Soukhoumi, Chisinau et Tiraspol. En ce qui concerne les discussions de Genève sur la Géorgie, quel est votre point de vue sur les succès et les échecs enregistrés depuis le début de l'année ?

Ambassadeur Christopoulos : j'estime que nous progressons sans nier les difficultés très réelles auxquelles nous continuons de nous heurter – par exemple dans le cadre des négociations sur le maintien de la présence de l'OSCE. Mais par ailleurs des avancées ont été réalisées dans d'autres domaines.

Le 19 mai, nous avons achevé la cinquième série de discussions de Genève sur la stabilité et la sécurité en Géorgie, que l'OSCE copréside avec

l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne. Nous nous sommes rendus ensemble à Tbilissi, Tskhinvali et Soukhoumi à plusieurs reprises, en particulier pour préparer les pourparlers. Toutes les parties conviennent qu'un dialogue est nécessaire, mais il est évident que les choses n'ont pas été aisées. Les émotions sont encore à fleur de peau et, dans certains cas, les positions sont très éloignées. Je pense néanmoins que nous partageons tous le point de vue selon lequel les choses avancent dans la bonne direction.

Lors d'une série de discussions antérieures, les participants se sont félicités du rôle joué par l'OSCE dans la reprise des livraisons de gaz à Tskhinvali, en disant qu'elle dénotait une approche positive qu'ils souhaiteraient constater davantage sur le terrain. La situation comporte encore des risques considérables, et les discussions de Genève offrent le seul cadre dans lequel toutes les parties peuvent dialoguer sur la sécurité et la stabilité et sur les questions humanitaires. Il est donc important de laisser le temps nécessaire à ce processus.

Qu'est-il ressorti de la dernière série de discussions ?

Lors de la cinquième série, les participants étaient prêts à engager des discussions sur des arrangements de sécurité concrets. Nous avons également commencé à progresser sur le front humanitaire. J'ai été particulièrement satisfait que les participants soient convenus de mettre

Office des Nations Unies à Genève, Palais des Nations, le 12 mai 2009 : Johan Verbeke, Représentant spécial de l'ONU en Géorgie (à gauche), Pierre Morel, Représentant de l'UE pour la crise en Géorgie (au centre), et Charalampos Christopoulos, Représentant spécial de la Présidente en exercice de l'OSCE, s'adressent à la presse après la cinquième série de discussions de Genève. Photo : AFP/Fabrice Coffrini/Photo : AFP/Fabrice Coffrini

Village de Dvani, au sud de la ligne frontière administrative, le 29 mai : le Directeur adjoint du Centre de prévention des conflits de l'OSCE, Pascal Heyman, et l'Ambassadeur Hansjörg Haber (à gauche, partiellement caché par la caméra), chef de l'EUMM en Géorgie, informent les journalistes après la deuxième réunion du mécanisme commun de prévention et de réponse aux incidents. Derrière eux se trouvent (de gauche à droite) Gill Janvier, chef adjoint de l'EUMM en Géorgie ; Gottfried Hanne, chef adjoint de la Mission de l'OSCE en Géorgie ; le lieutenant-colonel Steve Young, chef des observateurs militaires ; et Clive Trott, chef adjoint des opérations de l'EUMM.



OSCE/DAVID KHIZANISHVILI

sur pied une équipe commune en vue de déterminer exactement les réparations nécessaires pour garantir l'approvisionnement en eau de boisson et d'irrigation à travers la ligne frontière administrative. Cette équipe, conduite par un expert international placé sous l'égide de l'OSCE, a séjourné dans la région au cours de la semaine du 8 juin et se proposait de présenter un rapport début juillet.

Lors des discussions, les coprésidents ont également présenté cinq documents de réflexion portant sur le relèvement socio-économique, les droits à la propriété et au logement, la facilitation des retours, le statut juridique des réfugiés et des personnes déplacées ainsi que le rétablissement de l'approvisionnement en eau. Nous avons procédé à un échange de vues initial sur ce large éventail de sujets, y compris les questions de droits de l'homme, et les participants sont convenus de faire part de leurs observations avant la prochaine série de discussions prévue le 1er juillet.

L'OSCE est déterminée à jouer son rôle dans les mécanismes communs de prévention et de réponse prévus pour traiter les incidents sécuritaires. Comment ces mécanismes fonctionnent-ils dans la pratique ?

Ces mécanismes ont été conçus pour permettre aux spécialistes de la sécurité de toutes les parties d'échanger régulièrement des informations au niveau opérationnel. Le 23 avril s'est tenue la première réunion du mécanisme pour les questions géorgio-ossètes sous une tente qui avait été plantée dans le village d'Ergneti, à un endroit situé entre les postes de contrôle des deux parties. C'était la première fois que des Géorgiens rencontraient des responsables sud-ossètes sur le terrain depuis le conflit d'août. La Mission d'observation de l'UE (EUMM) et

Mécanismes de prévention et de réponse aux incidents : vers une vie plus sûre pour les résidents

En février 2009, lors de la quatrième série de discussions de Genève, les parties sont convenues de créer des mécanismes au niveau opérationnel pour traiter les incidents sécuritaires dans la région, dans l'intérêt en particulier des populations civiles vivant à proximité de la ligne frontière administrative. La proposition approuvée par consensus prévoyait des réunions régulières entre les représentants des « structures responsables de la sécurité et de l'ordre public dans les zones correspondantes » et des organisations internationales. La création d'une permanence téléphonique 24 heures sur 24 a également été proposée.

Les mécanismes ont été conçus de façon que toutes les parties réagissent rapidement et comme il convient aux problèmes liés à des incidents et à leur investigation, à la sécurité d'installations et d'infrastructures vitales, aux activités criminelles, à la fourniture d'une aide humanitaire et à tout autre problème susceptible de nuire à la stabilité et à la sécurité. L'accent sera mis plus particulièrement sur la prévention et la réponse aux incidents. La possibilité d'effectuer en commun des visites convenues sur les lieux des incidents est également prévue.

Début juin, deux réunions du mécanisme pour les questions géorgio-ossètes avaient eu lieu (les 23 avril et 29 mai). Il n'y a pas encore eu de réunion du mécanisme pour les questions géorgio-abkhazes.

l'OSCE ont fait fonction de cofacilitateurs. L'accent a été mis en grande partie sur les questions de procédure, mais au moins les deux parties ont dialogué pendant trois heures et exprimé leur détermination à renforcer la sécurité dans la région.

La deuxième réunion a eu lieu le 29 mai dans le village de Dvani, district de Kareli, à nouveau sous une tente entre les points de contrôle des deux parties. Cette fois les résultats ont été plus concrets ; les participants ont échangé leurs vues pendant quatre heures sur des sujets de préoccupation réels influant sur la vie quotidienne des villageois, tels que la possibilité de se déplacer librement et en toute sécurité pour se rendre des deux côtés de leurs terres agricoles situées à proximité de la ligne frontière administrative ou à cheval sur cette ligne ainsi qu'aux cimetières et aux lieux de culte. Les parties ont échangé des informations sur les personnes portées disparues et les détenus. L'approvisionnement en gaz d'Akhalgori et les coupures de courant à Akhalgori et Tskhinvali ont également été évoqués.

Discussions de Genève : vers la sécurité et la stabilité dans la région

À la suite du conflit géorgien et conformément aux accords des 12 août et 8 septembre 2008, les discussions de Genève ont été ouvertes le 15 octobre en tant que plateforme pour traiter les questions pratiques et concrètes et aider à jeter les fondements d'une sécurité et d'une stabilité durables dans la région. Les discussions sont coprésidées par l'Organisation des Nations Unies, l'OSCE et l'Union européenne. Elles réunissent la Géorgie, la Fédération de Russie et les États-Unis, ainsi que des représentants abkhazes et sud-ossètes.

Les discussions se déroulent au sein de deux groupes de travail parallèles traitant de questions interdépendantes : l'un s'occupe de la sécurité et de la stabilité dans la région, l'autre des personnes déplacées et des réfugiés. En 2008, trois réunions ont eu lieu : le 15 octobre, les 18 et 19 novembre et les 17 et 18 décembre. Cette année, il y a eu deux réunions jusqu'ici : les 17 et 18 février et les 18 et 19 mai. La sixième série de discussions est prévue pour le 1er juillet.

À la prochaine réunion du mécanisme, les participants poursuivront les discussions sur toutes ces questions concrètes.

Le mécanisme pour les questions géorgio-abkhazes ne s'est pas encore réuni. Nous espérons qu'il le fera bientôt.

À l'évidence, il a beaucoup à faire pour surmonter la méfiance et faire en sorte que ces mécanismes deviennent des moyens réellement efficaces de réduire les tensions. Les incidents répétés sur le terrain, y compris l'arrestation d'observateurs de l'OSCE non armés le 21 avril, montrent que les parties ne peuvent pas se permettre de ne pas tirer profit de cette voie de communication. Je pense que chacun convient que des mesures concrètes et réalistes *peuvent* améliorer la situation, en particulier pour les personnes qui vivent au voisinage de la ligne frontière administrative, où la situation est encore fragile.

Toutefois, pour que les mécanismes deviennent pleinement opérationnels et efficaces, la Présidence grecque reste convaincue qu'il y aurait avantage à ce que les observateurs militaires de l'OSCE soient déployés des deux côtés de la ligne frontière administrative afin qu'ils puissent y observer les incidents et en rendre compte. Cela est bien entendu lié à la question plus vaste de la présence de l'OSCE dans la région.

À la fin de 2008, les États participants ne sont pas parvenus à un consensus sur le renouvellement du mandat de la Mission de l'OSCE en Géorgie et, en mai, la Présidence grecque a suspendu les négociations sur le maintien de la présence de l'OSCE. Quel est votre point de vue sur l'évolution de la situation ?

Permettez-moi de retracer les efforts déployés jusqu'ici par l'OSCE. Au 1er janvier, lorsque la Grèce a entamé sa Présidence, la Mission de l'OSCE en Géorgie se trouvait dans une phase de fermeture technique. La Présidente en exercice de l'OSCE, la Ministre des affaires étrangères Dora Bakoyannis, et moi-même nous sommes rendus à Moscou le 21 janvier et à Tbilissi le 23

mars pour témoigner de notre détermination à remédier à cette tournure des événements fâcheuse. J'ai en outre tenu des consultations étendues avec les dirigeants de la Fédération de Russie et de la Géorgie, ainsi que de l'Ossétie du Sud.

Nous avons été grandement encouragés quand, en février, les États participants sont convenus de proroger le mandat des observateurs militaires non armés de l'OSCE en Géorgie jusqu'à la fin juin. Nous espérons nous appuyer sur ce consensus pour trouver en quelque sorte un compromis fondé sur des principes pour le maintien d'une présence digne de ce nom dans la région.

Toutefois, malgré les efforts considérables de la Présidence, qui ont comporté des consultations intenses, délicates et difficiles avec les principales parties, les négociations ont dû être suspendues le 14 mai. La proposition de la Présidence en date du 8 mai – fondée sur une formule « neutre en ce qui concerne le statut » qui permettrait à l'OSCE de poursuivre ses activités vitales – était acceptable pour l'immense majorité des États participants et reste sur la table.

Il convient de rappeler pourquoi la position de la Présidence grecque a toujours été dès le début que nous devions renforcer et non pas réduire la présence de l'OSCE dans la région et pourquoi notre conviction est restée inébranlable : des milliers de personnes ont été directement touchées par le conflit d'août 2008, et une organisation comme l'OSCE – avec son expérience sans égale sur le terrain – pourrait faire tant de choses pour apporter un soutien et rétablir la confiance. Et, comme la Ministre Bakoyannis l'a répété sans se lasser, il est également vital que l'OSCE soit autorisée à poursuivre les efforts qu'elle a entrepris en 1992 pour édifier des institutions démocratiques, protéger les droits de l'homme, intégrer les minorités et soutenir le relèvement économique dans la région.

Il est difficile de trouver un terrain d'entente et de combler les divergences considérables qui existent, mais nous gardons l'espoir de pouvoir malgré tout parvenir à un consensus.



Charalampos Christopoulos, Représentant spécial de la Présidence grecque de l'OSCE pour les conflits prolongés, a rendu des services éminents au Ministère grec des affaires étrangères pendant près de quatre décennies. Avant sa nomination par la Présidence, il a été ambassadeur de son pays en Malaisie, au Brunei Darussalam et au Timor-Leste (2007) ainsi qu'en Indonésie (2006). Il a également été le principal diplomate de son pays au Nigéria (1995) et en Slovaquie (1998). En 2005, il a été à la tête de la direction du Ministère grec des affaires étrangères qui est chargée de l'OSCE et du Conseil de l'Europe. Au début des années 1990, il a occupé le poste de Représentant permanent adjoint de la Grèce auprès de l'OTAN. L'Ambassadeur Christopoulos a fait ses études à l'École de droit de l'Université d'Athènes et possède un diplôme de sciences politiques et économiques.

Un projet phare prend son essor

La vision : l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières, accueillie par le Tadjikistan, souhaite servir de centre unique de transmission des connaissances sur les normes et les meilleures pratiques internationales concernant tous les aspects de la gestion des frontières – depuis les méthodes jusqu'à la technologie. Installée à Douchanbé, elle servira également de plateforme pour l'échange d'informations et de données d'expérience en Asie centrale et au-delà.

Contexte : des activités transfrontières comme le terrorisme, la criminalité internationale organisée, les migrations illégales et le trafic illicite d'armes et de drogues ainsi que la traite des êtres humains représentent de graves menaces pour l'ensemble des 56 États participants et des 11 partenaires pour la coopération de l'OSCE, entravent les voyages et les échanges légitimes et nuisent à tous les aspects des activités de l'Organisation.

L'École des cadres pour la gestion des frontières se propose de relever cet éventail complexe de défis en renforçant la coopération entre les États participants et les partenaires pour la coopération conformément au concept de l'OSCE relatif à la sécurité et à la gestion des frontières.

Financement au 15 juin 2009 : Allemagne, Belgique, Finlande, Grèce et Norvège (plusieurs autres pays participants ont exprimé leur vif intérêt pour la fourniture de ressources financières et d'un appui).

TROIS COMPOSANTES

Les cours

Jusqu'à quatre cours seront proposés chaque année aux cadres actuels et potentiels des organismes responsables des frontières (gardes frontière, police des frontières et douanes) des États participants et des partenaires pour la coopération de l'OSCE, notamment à l'Afghanistan en tant que voisin d'Asie centrale jouant un rôle essentiel dans la sécurité et la

stabilité de la région. Le nombre des participants sera limité à 25 par cours.

Un Conseil académique consultatif comprenant le Directeur de l'École, le Conseiller principal pour les questions de frontières au Secrétariat de l'OSCE et des représentants des organismes affiliés à l'école veilleront à ce que l'on mette en place des normes aussi élevées que possible. Le Conseil donnera des avis au Directeur du cours sur le programme d'étude, aidera à trouver des conférenciers spécialisés et fournira du matériel de formation. Des organisations internationales et des établissements de formation professionnelle seront invités à s'affilier à l'École en vue d'accroître son professionnalisme et sa visibilité.

Le Centre de recherche-développement

Intégré à l'École, le Centre établira un réseau et des liens avec d'autres établissements de formation et de recherche en matière de gestion des frontières dans l'espace de l'OSCE. Les travaux de recherche (tout comme la formation) seront axés sur la circulation libre et sûre des personnes, les procédures de franchissement des frontières, la facilitation du commerce, la coopération en cas de catastrophe naturelle et d'incident grave, et la sécurité des transports – de même que sur des menaces en rapport avec la gestion des frontières comme le terrorisme et la criminalité organisée. Une bibliothèque didactique et de référence sera mise à la disposition du personnel chargé de la gestion des frontières.

Le programme de communication

Des ateliers et des séminaires organisés en Asie centrale favoriseront et appuieront le dialogue transfrontière et la coopération interorganisations grâce à un échange d'informations et d'enseignements tirés ainsi qu'à la détermination et au développement des meilleures pratiques.

Programmes connexes de l'OSCE dans la région

Tadjikistan

Appui pour l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion des frontières

Assistance en matière douanière à Mourgab, Oblast autonome du Haut-Badakhchan

Formation de policiers afghans comme formateurs pour la lutte contre les stupéfiants

Formation de formateurs du Ministère de l'intérieur pour la lutte contre les stupéfiants

Formation de gardes frontière tadjiks aux patrouilles et à la surveillance

Bichkek (Kirghizistan)

Mise en place d'un centre de formation douanière

Turkménistan

Fourniture d'une assistance aux gardes frontière et aux douanes grâce à l'octroi d'une formation opérationnelle et de matériel



Cérémonie d'inauguration à Douchanbé, le 27 mai 2009

« La création de l'École des cadres pour la gestion des frontières témoigne de nos relations positives avec l'OSCE. Nous mettrons tout en œuvre pour continuer à renforcer cette coopération. »

– Hamrokhon Zarifi, Ministre tadjik des affaires étrangères

« L'École est un établissement sans pareil qui jouera un rôle stratégique dans la promotion de normes internationales pour tous les aspects de la gestion des frontières. Nous sommes convaincus qu'elle deviendra une institution solide et dynamique. »

– Ambassadrice Mara Marinaki, Présidente du Conseil permanent, au nom de la Présidence grecque de l'OSCE.

Douchanbé, le 27 mai : Les ambassadeurs et les chefs de délégation auprès de l'OSCE de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, de l'Espagne, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de la France, de la Grèce, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède figuraient parmi les invités à l'inauguration de l'École des cadres pour la gestion des frontières. L'hôte de la cérémonie était l'Ambassadeur Vladimir Pryakhin, chef du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan.



OSCE/GENNADI FATUSHENKO

Un centre d'excellence très prometteur

« L'École des cadres pour la gestion des frontières aspire à être un centre d'excellence illustrant ce que l'OSCE a de meilleur et répondant aux besoins régionaux de manière novatrice », a déclaré Marc Perrin de Brichambaut, Secrétaire général de l'OSCE aux États participants le 28 mai. « Nous adressons nos sincères remerciements aux donateurs initiaux, sans le soutien desquels l'École n'aurait pas pu voir le jour. Je me félicite que des contributions supplémentaires aient été promises et j'espère que cet élan positif sera maintenu afin d'assurer le bon fonctionnement de l'École. Nous souhaitons également remercier l'hôte de l'École, le Gouvernement de la République du Tadjikistan, dont le vœu concernant la création de cette institution est maintenant exaucé. »

Auparavant, plusieurs États participants avaient salué la concrétisation du concept sur lequel repose l'École à l'occasion de la visite du général de division Kasym Gafarov, premier chef adjoint du Comité d'État pour la sécurité nationale du Tadjikistan, qui a exposé au Conseil permanent la stratégie nationale pour la sécurité et la gestion des frontières soutenue par l'OSCE et son plan de mise en œuvre, dont il assure la coordination. Voici des extraits des observations formulées par certains des États participants le 14 mai :

« Nous louons l'approche globale adoptée dans la stratégie pour le renforcement de la sécurité des frontières du Tadjikistan, principalement de ses frontières avec l'Afghanistan. Nous comptons sur l'OSCE pour qu'elle contribue utilement à l'amélioration de la sécurité en Asie centrale. L'ouverture de l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières constitue une mesure importante. Le programme d'étude comportera des cours de formation et des conférences assurés par des experts de nombreuses organisations internationales spécialisées et de grands instituts nationaux s'occupant de sécurité. Nous avons déjà fait savoir au Secrétariat que les organismes russes compétents sont eux aussi disposés à participer à ce processus. »

Délégation de la Fédération de Russie

« La Norvège continue à appuyer fermement les efforts faits pour aider le Tadjikistan à renforcer la sécurité et la gestion de ses frontières. L'appui aux efforts déployés par les États participants en Asie centrale pour améliorer la sécurité de la gestion des frontières et la mise en œuvre de la Décision du Conseil ministériel concernant l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan constituent des domaines d'assistance dans lesquels l'OSCE peut apporter réellement une valeur ajoutée aux initiatives d'autres acteurs internationaux. » *Délégation de la Norvège*

« La sécurité des frontières devient un élément de plus en plus important de l'approche globale de l'OSCE en matière de sécurité, et le Tadjikistan ouvre la voie à l'implication de l'OSCE dans la région. Nous espérons que la stratégie nationale pour la sécurité et la gestion des frontières qui vient d'être achevée pourra servir de modèle de 'pratique optimale' pour d'autres États participants. Les États-Unis considèrent le Tadjikistan comme un pays qui contribue à la stabilité régionale et comme un partenaire important pour s'attaquer aux problèmes qui se posent le long de la frontière avec l'Afghanistan. Nous sommes donc encouragés par les efforts que fait le Tadjikistan pour associer des responsables afghans à ses divers projets de formation, notamment à l'École des cadres pour la gestion des frontières. » *Délégation des États-Unis*

« Le Kazakhstan se félicite de la création de l'École des cadres pour la gestion des frontières et est prête à y apporter certaines contributions. Malheureusement, l'Asie centrale est une région instable dans laquelle des États souffrent de l'afflux de drogues illicites et de l'utilisation de leur territoire comme voie de transit pour la drogue. La lutte contre la contrebande de drogues et la menace que font peser des groupes terroristes épuisent les ressources de nos nations. L'appui apporté par l'OSCE dans ces domaines est donc hautement apprécié. Nous constatons déjà comment ce type d'assistance peut être très constructif et axé sur les résultats. » *Délégation du Kazakhstan*



INTERVIEW MIT JAMILA SEFTAOUÏ

La prise en compte des questions d'égalité des sexes s'impose dans la politique générale et la pratique de l'OSCE

Pour Jamila Seftaoui, Conseillère principale pour les questions de parité des sexes auprès du Bureau du Secrétaire général de l'OSCE, l'égalité des sexes fait partie intégrante du mandat de l'OSCE en matière de sécurité, la stabilité et le développement durable n'étant pas possibles sans la présence, la participation et l'avancement des femmes. De nationalité allemande avec des racines méditerranéennes, elle a acquis une vaste expérience de la direction de projets dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe en tant que spécialiste de la condition féminine et de la santé publique auprès de l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) et du Fonds des Nations Unies pour la population. Patricia Sutter, rédactrice en chef du Magazine de l'OSCE, s'est récemment entretenue avec Mme Seftaoui pour déterminer comment sa Section avait relevé les défis de la prise en compte des questions d'égalité des sexes dans toutes les dimensions du travail de l'Organisation.

Patricia Sutter : chaque année, le Secrétaire général publie un rapport d'évaluation sur la mise en œuvre du Plan d'action de l'OSCE de 2004 concernant l'égalité entre les sexes. Quel rôle cette analyse détaillée joue-t-elle dans votre travail ?

Jamila Seftaoui : le rapport d'évaluation du Secrétaire général constitue un important outil de suivi et de présentation de l'information. Chaque composante de l'OSCE y contribue, de sorte que les États participants peuvent se faire une idée précise des progrès accomplis par l'Organisation et ses différentes

structures dans la mise en œuvre des priorités du Plan d'action.

L'analyse du rapport fait l'objet d'un débat au sein du Conseil permanent et les résultats de ce débat guident la Section de la parité des sexes et le reste de l'OSCE pour l'année à venir. D'une certaine manière, le rapport sert également de base au dialogue ainsi qu'au suivi et à la répartition des tâches entre la Section de la parité des sexes et les opérations de terrain, les services du Secrétariat et les institutions de l'OSCE, telles que le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme.

Et, bien entendu, le Plan d'action définit le cadre de nos travaux. Très schématiquement, la Section de la parité des sexes a pour mandat d'aider l'Organisation et les États participants à traduire ce plan dans la réalité. Nous répondons le mieux à cet engagement si nous impliquons tous les secteurs concernés.

Comment une petite équipe dotée de ressources limitées s'attaque-t-elle à l'énorme tâche consistant à promouvoir une culture réellement soucieuse d'égalité entre les sexes dans la plus importante organisation régionale de sécurité au monde ?

On pourrait dire que notre mot d'ordre a consisté à « faire plus avec moins de moyens ». La première chose que mon équipe et moi-même avons faite à

mon arrivée à l'OSCE en novembre 2007 a été de réfléchir en termes stratégiques et de rentabilité et de nous fixer des objectifs précis. Notre priorité était d'étendre la portée de notre réflexion sur la parité des sexes au-delà d'un simple comptage du nombre d'hommes et de femmes dans les différents services.

Nous avons décidé de réorienter notre programme autour de quelques thèmes spécifiques en examinant, par exemple, le rôle du genre dans les migrations, les activités de police, l'environnement et la violence. Nous savions que, parmi les trois dimensions de l'OSCE, la troisième – ou dimension humaine – était celle dans laquelle étaient largement concentrées les activités liées au genre, essentiellement dans la sphère des droits des femmes. Nous avons donc choisi d'adopter une approche thématique dans les domaines où la question du genre avait été la moins prise en compte. Cela supposait d'accorder une attention spéciale aux domaines politico-militaire et économique-environnemental – les première et deuxième dimensions de la sécurité.

Nous avons également accordé la priorité aux activités dont nous pensions qu'elles pouvaient être aisément transposées ou adaptées ailleurs et qui étaient susceptibles d'avoir un effet incitatif. Nous souhaitions renoncer aux initiatives fragmentaires à faible impact. Et, enfin, lorsque nous avons vu qu'il était possible de répertorier les bonnes pratiques qui avaient fait leurs preuves dans diverses parties du monde, nous avons profité de l'occasion pour faciliter la documentation et l'échange de ces pratiques et avons ciblé ceux et celles qui en bénéficieraient le plus.

Quels résultats avez-vous obtenus, entre autres, depuis l'adoption de cette approche ?

Il est encourageant de constater que bon nombre des opérations de terrain, des services du Secrétariat et des institutions de l'OSCE sont désormais mieux équipés pour examiner leurs activités principales d'un point de vue tenant compte des sexospécificités. La gestion des frontières, la lutte contre le terrorisme et la police ne sont que quelques-uns des domaines qui s'ouvrent à l'évaluation des besoins en fonction des sexospécificités ; c'est la première chose à faire en matière d'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes. Nous avons fourni à nos collègues des avis et des outils et plusieurs services disposent désormais de leurs propres plans d'action et indicateurs pour leur permettre de mesurer indépendamment les progrès accomplis.

Nous avons également retenu la police de proximité comme étant un domaine dans lequel nous pouvions obtenir des résultats concrets. On peut faire en sorte que la police soit plus sensible aux différences entre les sexes en augmentant le nombre de recrues féminines dans les forces de police. Nous savons tous que de nombreux pays ne peuvent pas atteindre cet objectif du jour au lendemain, mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne peuvent adopter d'autres mesures parallèles donnant presque immédiatement des résultats positifs. Comme l'a constaté le Bureau de l'OSCE à Bakou (voir l'article en page 14), une simple évaluation des besoins en fonction des sexospécificités, qui examine les menaces sécuritaires spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes et les hommes et facilite l'interaction avec les femmes, améliore considérablement la façon dont les forces de police envisagent leur travail.

Je citerais à titre d'exemple de projet relativement modeste, mais dont l'impact est potentiellement élevé, celui qui a débouché sur notre nouvelle publication présentant une série de bonnes pratiques visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes. Nous constatons d'ores et déjà un intérêt marqué pour cette ressource parmi les spécialistes. Cela prouve qu'il est judicieux d'exploiter le réservoir des enseignements tirés au niveau mondial et de les partager avec des parties de la région de l'OSCE qui commencent tout juste à s'attaquer au phénomène de la violence contre les femmes.

Pour quelle raison une organisation de sécurité telle que l'OSCE se préoccupe-t-elle de la violence à l'égard des femmes ?

Permettez-moi de vous répondre par une question : comment une organisation dont les membres ont unanimement souscrit à une promesse solennelle d'instaurer l'égalité entre les sexes et de combattre la violence à l'égard des femmes peut-elle faiblir quant à ses engagements alors que l'incidence de cet abus des droits de l'homme dévastateur n'a guère, voire pas du tout, changé ces cinq dernières années ?

Et soyons clair : nous ne devrions jamais souscrire à l'idée selon laquelle la violence domestique est un problème auquel les victimes doivent remédier par leurs propres moyens, ni considérer qu'il incombe aux organisations humanitaires de s'en occuper. La violence à l'égard des femmes n'a rien à voir avec une catastrophe naturelle. Il s'agit d'une illustration manifeste d'une inégalité historique entre les hommes et les femmes. Lorsque les États participants se sont engagés à combattre la violence contre les femmes – perpétrée par l'État ou par des personnes individuelles, en temps de guerre ou en temps

Vienne, le 8 juin. Les points de contact pour les questions d'égalité des sexes jouent un rôle déterminant dans la promotion du programme de travail en la matière sur le terrain, dans les institutions de l'OSCE et au sein du Secrétariat.



www.osce.org/gender
equality@osze.org

de paix – ils ont envoyé un signal fort quant au fait qu'ils étaient prêts à se réunir, à se retrouver les manches et à s'attaquer à ce problème qui représente un obstacle pour la stabilité et la prospérité dans de nombreuses sociétés de l'espace de l'OSCE.

Début avril, la présidence française du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) vous avait invitée à prendre la parole sur le thème des femmes et de la sécurité. Quelle importance cette invitation revêtait-elle pour vous ?

J'avais été invitée spécifiquement pour rendre compte d'une réunion-table ronde que la Section pour la parité des sexes avait organisée en mars 2009 sur l'intérêt pour les femmes de jouer un rôle dans les processus de paix et les questions militaires et de sécurité. C'était la première fois que la Conseillère principale pour les questions de parité des sexes avait été invitée à prendre la parole devant cet organe et j'ai donc considéré cela comme plutôt encourageant. Un des résultats concrets en a été que l'actuelle présidence du FCS et sa prochaine présidence sont assez favorables à la tenue d'autres séances pour débattre des liens entre les questions de genre et celles de sécurité.

Certaines délégations ont par la suite demandé comment elles pourraient contribuer à faire avancer le programme de travail en la matière. J'ai suggéré que leurs actions pourraient prendre plusieurs formes : premièrement, elles pourraient reconnaître qu'il n'existe pas de questions « dures » et « douces » lorsque la sécurité des civils et des communautés est en jeu ; deuxièmement, elles pourraient prendre en compte les aspects sexospécifiques lors des débats et de la prise de décisions du FCS, qu'il s'agisse de maîtrise des armements, de réformes militaires, de déminage ou d'élimination de substances toxiques ; et, troisièmement, elles pourraient faire appel à notre expérience lorsqu'elles ont besoin de conseils dans le cadre de leurs efforts visant à remplir leurs engagements en matière de parité des sexes.

Quelles autres avancées espérez-vous réaliser ?

Il y en aurait toute une liste ! Mais si je n'avais à en citer qu'une, je dirais que je souhaiterais voir un certain nombre de valeurs de l'OSCE, qui m'ont d'ailleurs incitée à rejoindre l'Organisation, reflétées dans la ventilation de son personnel par sexe. Je pense en particulier au déséquilibre flagrant dans la proportion d'hommes et de femmes qui gèrent les programmes de l'OSCE et orientent son avenir. Actuellement, seuls 10 % des postes de cadres supérieurs sont occupés par des femmes. Cela ne rend pas justice aux nobles valeurs que nous défendons telles que l'ouverture et la gouvernance démocratique.

Ceux d'entre nous qui, au sein de l'OSCE et dans les États participants, sont impliqués dans

le recrutement ou la nomination de personnel devraient faire davantage pour accroître la proportion de femmes aux échelons plus élevés. Les États participants jouent un rôle déterminant à cet égard. Ils devraient charger le Secrétaire général et les services de recrutement de faire en sorte que la proportion des cadres supérieurs de l'un ou l'autre sexe ne dépasse pas les 70 %. Les États participants devraient également s'engager à atteindre cet objectif chaque fois qu'ils proposent des candidats nationaux pour des postes de rang élevé dans le cadre de détachements.

Il n'est pas question de privilégier une candidate féminine par rapport à un candidat masculin mieux qualifié ou de faire des compromis en matière de qualité. Il s'agit plutôt d'élargir le réservoir de candidates féminines qualifiées afin que nous puissions avoir une représentation plus équilibrée entre les sexes.

S'agissant d'une représentation équilibrée des sexes, dans son rapport d'évaluation le plus récent du Plan d'action, le Secrétaire général a recommandé de faire participer davantage d'hommes aux activités relatives à la parité des sexes. En tant que coordonnatrice du réseau d'une quarantaine de points de contact pour l'égalité des sexes au sein de l'OSCE et de ses institutions, avez-vous constaté des progrès sur ce plan ?

Il est important que les questions de parité des sexes ne soient pas considérées comme synonymes de « questions concernant les femmes », ne devant être réglées que par des femmes. Je peux affirmer que cette recommandation particulière commence à porter ses fruits : un plus grand nombre d'hommes font désormais fonction de points de contact pour l'égalité des sexes.

L'équipe de la parité des sexes s'est également efforcée de faire en sorte que les points de contact apprécient mieux le rôle potentiel des hommes en tant que défenseurs de l'égalité des sexes. Cette année, nous avons programmé notre réunion des points de contact en juin, afin de la faire coïncider avec un colloque sur la violence à l'égard des femmes. Un de nos intervenants était Todd Minerson, le responsable de la Campagne du ruban blanc – une campagne particulièrement fructueuse d'hommes qui luttent contre les violences faites aux femmes – et les points de contact ont pu avoir un échange de vues directement avec lui.

www.osce.org/gender
equality@osce.org

Gender matters in the OSCE est un CD très complet, comportant des informations concises et conviviales, qui présente les concepts de base en matière de parité des sexes, illustre les méthodes d'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes et fournit des exemples pratiques.

Le CD est destiné à aider le personnel et les cadres supérieurs de l'OSCE à répondre de façon plus efficace aux

besoins des hommes et des femmes durant tout le processus de mise en œuvre des activités dans toutes les dimensions de la sécurité globale. Il est divisé en cinq sections :

- introduction à la parité des sexes et définitions
- intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes
- questions relatives à la problématique hommes-femmes à l'OSCE
- égalité des sexes au travail
- ressources

Au moyen de spots vidéo, des représentants d'États participants et des membres du personnel de l'OSCE procèdent à des échanges de vues concernant divers aspects de la promotion de l'égalité des sexes. *Élaboré par la Section de la parité des sexes de l'OSCE.*





Belgrade, octobre 2006. La colonelle Waschurina Zarina Petrovna du Ministère russe de la défense a participé à un séminaire dont le but était d'examiner le rôle des femmes dans l'armée. Organisé par la Mission de l'OSCE en Serbie en coopération avec le Ministère serbe de la défense, Ce séminaire a accordé une large place aux expériences de la Fédération de Russie, de la France, de la Hongrie, de la Roumanie et du Royaume-Uni. La colonelle Petrovna travaille à la Mission de liaison militaire de l'OTAN à Moscou.

OSCE/MILAN OBRADOVIC

Missions de paix et parité des sexes

La clé réside dans l'engagement sans réserve des femmes

PAR DONALD STEINBERG

On fait valoir que les femmes et les questions relatives aux femmes devraient figurer au premier rang des préoccupations dans le cadre du règlement des conflits et des opérations de stabilisation après un conflit, étant donné que les femmes sont les principales victimes des conflits, qu'elles représentent la moitié de la population et qu'elles sont intrinsèquement plus pacifiques et disposées à collaborer et moins corrompues que les hommes. Mais, pour moi, la vraie question est celle de l'efficacité : dit simplement, les processus de paix et la consolidation de la paix sont plus susceptibles de porter leurs fruits, de bénéficier du soutien de la société civile et de régler les questions les plus importantes si les femmes y participent pleinement en qualité de planificatrices, d'exécutantes et de bénéficiaires.

En 1994, alors que j'étais conseiller du Président Bill Clinton pour l'Afrique, j'ai participé aux négociations visant à mettre fin à deux décennies d'une guerre civile en Angola qui avait provoqué la mort d'un demi-million de personnes. Lors de la signature du Protocole de Lusaka, je m'étais vanté de ce qu'aucune disposition de l'accord n'était discriminatoire à l'égard des femmes. « L'accord est exempt de toute considération sexiste », avais-je déclaré dans un discours.

Le Président Clinton m'a ensuite nommé Ambassadeur des États-Unis en Angola et membre de la Commission conjointe chargée d'appliquer les accords de paix. Il ne m'a fallu que quelques semaines après mon arrivée à Luanda pour me rendre compte qu'un accord de paix « exempt de toute considération sexiste » était, par définition, discriminatoire à l'égard des femmes et donc moins susceptible de donner de bons résultats.

Considérons les faits :

En vertu de l'accord, il n'était pas prévu que des femmes participent à la Commission conjointe proprement dite. De ce fait, à chaque réunion de cet organe, il y avait 40 hommes et aucune femme assis autour de la table. Ce

déséquilibre n'a pas permis aux femmes de faire entendre leurs voix sur les difficiles questions de la guerre et de la paix et a eu pour conséquence que des sujets tels que les personnes déplacées, les violences sexuelles, la traite des êtres humains, les abus du gouvernement et des forces de sécurité rebelles, ainsi que la reconstruction des systèmes de soins de santé maternelle et d'éducation des filles, furent généralement ignorés.

L'accord de paix reposait sur 13 amnisties distinctes en vertu desquelles les parties se voyaient pardonner les atrocités commises pendant le conflit. Une des amnisties excusait même des actions qui pouvaient se produire six mois plus tard. Compte tenu du très grand nombre d'abus sexuels commis pendant le conflit, notamment des viols utilisés comme arme de guerre, les amnisties signifiaient que des hommes armés pardonnaient à d'autres hommes armés des crimes commis contre des femmes. Ces amnisties ont également emprunté d'un certain cynisme nos efforts visant à reconstruire les secteurs de la justice et de la sécurité.

Lorsque nous avons lancé des programmes de démobilisation à l'intention des anciens combattants, nous avons défini un ancien combattant comme toute personne ayant restitué une arme. Les milliers de femmes qui avaient été enlevées ou contraintes de s'engager dans les forces armées (essentiellement rebelles) en ont été en grande partie exclues, car la plupart d'entre elles avaient été obligées de travailler comme cuisiniers, messagers, porteurs et même esclaves sexuelles.

Les anciens combattants masculins ont reçu de l'argent et bénéficié d'une assistance à la démobilisation, mais ont été renvoyés dans des communautés qui avaient appris à vivre sans eux pendant des décennies de conflit. La frustration de ces hommes a entraîné une épidémie d'alcoolisme, de consommation de drogues, de viols et de violences domestiques. Dans les faits, la fin de la guerre civile a déclenché une nouvelle ère de violence contre les femmes.

Même des efforts bien intentionnés comme

le déminage des principaux axes routiers pour permettre aux quatre millions de personnes déplacées de revenir dans leurs foyers se sont retournés contre les femmes. En règle générale, le déminage des routes a précédé celui des champs, des puits et des forêts. En allant travailler aux champs, chercher de l'eau et recueillir du bois de chauffage, les femmes récemment réinstallées se sont trouvées confrontées à une nouvelle série d'accidents provoqués par des mines terrestres.

Nous avons pris conscience de ces problèmes et réagi en conséquence en déployant des conseillers pour les questions de parité des sexes et des spécialistes des droits de l'homme, en lançant des programmes de soins de santé maternelle, d'éducation des filles, de micro-entreprises et de soutien aux ONG féminines et en faisant en sorte que les femmes soient les planificatrices, exécutantes et bénéficiaires de nos programmes de reconstruction.

Mais c'était trop peu, trop tard. La population – et en particulier les femmes – en étaient venues à considérer le processus de paix comme servant les intérêts des parties belligérantes plutôt que ceux de la société civile. Lorsque le processus a vacillé en 1998, le public n'a guère exercé de pression sur les dirigeants pour éviter un retour au conflit. Les massacres n'ont pris fin que quatre années plus tard avec le décès du dirigeant de l'UNITA, Jonas Savimbi.

Le cas de l'Angola est loin d'être unique. Dans le monde entier, des femmes consolidatrices de la paix, courageuses et talentueuses, sont victimes de discriminations en raison de pratiques légales, culturelles et traditionnelles et subissent l'hostilité des hommes au pouvoir, qui se traduit souvent par des menaces de violence.

Plusieurs enseignements importants peuvent être tirés de l'action de l'OSCE sur le terrain dans des pays tels que l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo et le Kirghizistan. Dans ces sociétés, les femmes ont fait un pas en avant dans leurs communautés locales – souvent avec le soutien de l'OSCE – pour jouer un rôle important dans le règlement des différends, la protection et la promotion des droits de l'homme et la lutte contre la violence domestique.

Premièrement, dans des situations où la participation des femmes aux négociations et aux opérations de paix a dépassé le stade de la pure forme et atteint une « masse critique » de 20 à 30 %, les femmes ont fait preuve de l'assurance nécessaire et ont bénéficié du soutien de leurs pairs pour traiter de questions relatives à l'égalité des sexes et d'autres questions.

Deuxièmement, si les ministères des affaires féminines ont figuré parmi les principaux partenaires de l'OSCE, les programmes les plus efficaces ont été menés là où les questions d'égalité des sexes sont prises en compte au sein du gouvernement et de la société civile.

Troisièmement, il s'est avéré que les programmes de l'OSCE qui favorisent l'éducation des femmes et des filles sont parmi les investissements les plus productifs pour améliorer les indicateurs sociaux, promouvoir la productivité dans l'agriculture et la petite industrie, donner aux femmes les moyens de défendre leurs droits et stabiliser les communautés locales.

Et, enfin, les programmes les plus concluants de l'OSCE concernant la réforme du secteur de la sécurité ont été ceux qui ont introduit des femmes dans les forces de sécurité officielles, renforçant ainsi la sensibilité des forces de l'ordre aux différences entre les sexes, améliorant les relations de la police avec la population qu'elle s'efforce de protéger et facilitant les

enquêtes sur les délits de violence sexuelle.

Malheureusement, un enseignement supplémentaire à en tirer, c'est que divers instruments internationaux se sont avérés inefficaces pour encadrer nos efforts, car les gouvernements et les populations locales (et même, dans une certaine mesure, les défenseurs des droits des femmes et les fonctionnaires internationaux) n'en ont généralement pas connaissance ou ne les utilisent pas. Je me réfère en particulier à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, à la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et à la décision No 14/05 du Conseil ministériel de l'OSCE sur les femmes dans la prévention des conflits, la gestion des crises et le relèvement après un conflit.

Ces instruments promettaient une approche systématique, énergique et concertée face à la question des femmes dans les conflits armés et la consolidation de la paix. Mais, jusqu'à présent, cette promesse est restée en grande partie lettre morte, essentiellement en raison de l'absence de mécanismes de suivi, de responsabilisation et d'application.

Cela dit, les symboles sont importants. Je salue les efforts considérables déployés par de nombreuses missions de l'OSCE pour promouvoir les droits des femmes, lutter contre la traite des personnes et renforcer les organisations de femmes. Mais pour quelle raison, dans le dernier aperçu des opérations de terrain de l'OSCE, les termes « genre » et « femme » ne sont-ils jamais employés dans les descriptions des principales tâches entreprises par les 19 missions de terrain de l'Organisation ?

Aujourd'hui encore, certains au sein de nos institutions voient dans les questions d'égalité des sexes le « côté doux » des affaires de sécurité et militaires.

Or poursuivre des trafiquants qui transforment les femmes et les enfants en marchandises n'a rien de « doux ». Empêcher des bandits armés d'abuser de femmes dans les camps de personnes déplacées ou tenir les chefs de guerre et autres violateurs des droits humains responsables de leurs actions contre des femmes n'a rien de « doux ». Amener des soldats démobilisés à s'abstenir de commettre des actes de violence domestique ou faire en sorte que les femmes puissent siéger à la table de négociations politiques et de paix et bénéficient d'une place importante dans les opérations de paix n'a rien de « doux » non plus.

Il s'agit-là de quelques-unes des responsabilités les plus difficiles dont nous ayons à nous acquitter et je suis heureux que nous consacrons du temps et de l'attention aux défis qu'elles suscitent.

Donald Steinberg est Vice-Président chargé de la politique générale de l'International Crisis Group. Cet article est basé sur des extraits de l'allocution qu'il a prononcée lors d'une réunion table-ronde sur les femmes et la sécurité, tenue à Vienne le 11 mars 2008. Cette manifestation était la première d'une série lancée par la Section de la parité des sexes de l'OSCE. Au fil de trois décennies passées à la Maison Blanche et au Département d'État des États-Unis, M. Steinberg s'est intéressé particulièrement à l'impact des conflits armés sur les femmes. Il a fréquemment témoigné devant le Conseil de sécurité des Nations Unies et le Congrès des États-Unis. Il a également été conseiller du Directeur exécutif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, membre du conseil d'administration de la Women's Refugee Commission et membre du conseil consultatif de Women Waging Peace.



Shirvan, le 30 juin 2008. Enfants habillés en policiers de proximité lors de la journée portes ouvertes organisée par la police avec le concours du Bureau de l'OSCE à Bakou.
Photo : OSCE/Elgun Taghiyev

Prise en compte des questions de parité dans la police de proximité en Azerbaïdjan

Défier les stéréotypes bien enracinés

PAR JOHN MACGREGOR

« Le Ministère azerbaïdjanais de l'intérieur a annoncé qu'il s'efforcera de recruter davantage de femmes dans le service de police ».

Cette nouvelle nous a pris par surprise, moi-même et mes collègues du Bureau de l'OSCE à Bakou, lorsqu'il en a été donné lecture lors d'une conférence matinale par un jour de novembre 2008. Nous nous sommes remémorés une série d'événements qui avaient peut-être joué un rôle crucial dans ce développement intéressant.

Tout a commencé en avril 2008, quand Jamila

Seftaoui, Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes, a visité nos opérations de terrain. Son principal message, à savoir l'importance qu'il y a d'intégrer les questions intéressant à la fois les hommes et les femmes, c'est-à-dire les questions de parité des sexes, dans nos projets, m'a donné à réfléchir : que pouvaient faire le Bureau de l'OSCE et nos partenaires, vu nos ressources limitées, pour que cet ambitieux processus progresse dans le cadre du programme d'assistance à la police ?

Ce n'est pas que j'étais insensible à ces questions. J'ai été officier chargé des droits de l'homme dans les forces armées canadiennes pendant cinq ans, et plusieurs des plaintes portées à mon attention résultaient de difficultés rencontrées par des femmes en uniforme pour briser les barrières dans l'armée, qui est dominée traditionnellement par les hommes.

Après cette visite, l'équipe de projet et moi-même avons réexaminé nos impressions personnelles sur la société et la culture en Azerbaïdjan. Les rôles et les tâches des femmes étaient clairement distincts de ceux des hommes. Les femmes, m'ont dit ceux qui connaissaient le pays mieux que moi, « savent où est leur place » ; il n'y a qu'une

Bakou, avril 2008. La commandante de police Alida Aliyeva, une des rares femmes des forces de police du pays, s'entretient de la formation appuyée par l'OSCE avec le docteur Ylena Glod, qui enseigne les premiers soins à des policiers, et Andras Hugiik, colonel de la police hongroise à la retraite, qui est le conseiller principal pour les questions de police du Bureau de l'OSCE à Bakou.



poignée de femmes en uniforme, qui sont habituellement employées comme médecins ou à des tâches administratives. Les femmes représentent moins de 10% de l'effectif total de la police.

J'ai décidé que la stratégie à suivre devait consister à intégrer certaines questions de parité des sexes dans nos activités relatives à la police de proximité, qui avaient déjà été entreprises dans le cadre du programme plus vaste d'assistance à la police. Mais j'étais partagé entre deux sentiments : d'un côté, je pensais que cela serait difficile à faire accepter et que le plus que nous pouvions faire au début c'était de nous efforcer de promouvoir une certaine sensibilisation aux questions de parité des sexes parmi les policiers.

Nos partenaires azéris et nous-mêmes savions cependant qu'il nous fallait agir vite si nous voulions intégrer valablement des considérations de genre dans notre programme de formation. Cela tenait au fait que nous étions déjà en train d'étendre la police de proximité à huit villes et districts retenus par le gouvernement : Gazakh, Ganja, Tartare et Yevlakh dans l'ouest de l'Azerbaïdjan, le district de Narimanov à Bakou, ainsi que Guba, Davichi et Khachmaz dans le nord.

AVIS DES COMMUNAUTÉS

Il nous fallait mettre à profit l'expérience que nous avions acquise sur le site pilote originel de Mingechévir, ville du

centre-ouest de l'Azerbaïdjan, et dans la ville méridionale de Shirvan, appelée autrefois Ali Bayramli.

J'ai cherché l'inspiration auprès des groupes consultatifs communautaires qui sont efficaces à Mingechévir. Ces groupes se composent de citoyens représentatifs qui se réunissent régulièrement pour écouter les dernières informations sur tout ce qui concerne les activités de police que leur fournissent de haut fonctionnaires de la police locale et pour échanger avec eux des idées sur la façon d'améliorer la sûreté et la sécurité de la communauté.

Je jugeais toutefois hautement improbable que les hommes appartenant à ces groupes consultatifs puissent souhaiter débattre librement avec des femmes, et vice-versa. Si ce n'était pas le cas, la meilleure chose à faire, du moins à court terme, pensais-je, serait de créer des groupes consultatifs sur la police réservés aux femmes. Quant à l'accroissement du nombre de femmes dans les forces de police, Alexis Chahtahtinsky, notre chef adjoint, croyant comprendre qu'il serait difficile d'y parvenir, a indiqué que l'on pourrait plutôt en faire un objectif à long terme.

Nous avons alors demandé à Sonja Busch, spécialiste recommandée par la Section de la parité des sexes de l'OSCE, d'examiner la situation de près et de nous conseiller quant à la façon de nous y prendre judicieusement pour atteindre notre

La police en Azerbaïdjan : sur la voie de normes modernes

Depuis 2003, le Bureau de l'OSCE à Bakou et le Ministère azerbaïdjanais de l'intérieur travaillent de concert à la mise en place d'une force de police moderne et répondant aux besoins de la communauté. Les principales réalisations obtenues jusqu'ici par le programme d'assistance à la police sont les suivantes :

- L'école de police de l'Azerbaïdjan a instauré des partenariats de jumelage avec des éducateurs de la police tchèque et a amélioré sensiblement son programme d'étude, modernisé ses méthodes d'enseignement et porté la durée de la formation de trois à six mois. Le cours comporte de nouveaux sujets – justice pour mineurs, police de proximité, communication et violence domestique, notamment – ainsi qu'une formation à l'anglais.

- La police de proximité, mise en œuvre initialement sur le site pilote de la ville de Mingechévir, a été développée et on l'étend maintenant à l'ensemble du pays. On a aussi mis en place un nouveau site web : www.mingachevirpolice.az.
- À tous les échelons, le personnel de police est actuellement formé à la gestion de l'ordre public, l'accent étant mis sur la formation de formateurs.

double objectif.

Lorsque Mme Busch a proposé la tenue d'un atelier sur les questions de parité des sexes en matière de police, je doutais que la population de Mingechevir nous apporte la coopération et l'assistance nécessaires. Nous sommes néanmoins passés à l'action et avons organisé cet atelier.

Ce qui s'est produit lors de cette réunion de deux jours tenue à Mingechevir en octobre 2008 a été ni plus ni moins une révélation : la police et le public ont débattu très volontiers des questions inscrites à l'ordre du jour, tandis que les hommes et les femmes souhaitaient travailler ensemble au sein de groupes consultatifs communautaires. Les échanges ont été animés. Les participants ont recensé les besoins spécifiques des hommes et des femmes, ainsi que des garçons et des filles en matière de sécurité, et suggéré des moyens d'y répondre. Une de leurs principales préoccupations avait trait à la façon dont la police réagit lorsque des crimes sexistes, tels que des cas de violence domestique, de sévices sexuels sur des enfants, de viol ou de traite, lui sont signalés.

Le plus surprenant de tout peut-être, c'est que les participants ont fait savoir qu'ils considéraient l'atelier et d'autres rencontres analogues comme importants pour l'ensemble de la communauté – et non pas simplement pour servir à favoriser les relations entre la police et le public.

À la suite de l'atelier, Mme Busch, le Conseiller principal pour les questions de police, Andras Hugi, et moi-même avons rencontré de hauts fonctionnaires de la police et du Ministère de l'intérieur pour discuter de la prise en compte des questions de parité des sexes. Nous avons également soulevé la question de l'accroissement du nombre de femmes parmi les policiers, même si j'estimais qu'il était un peu prématuré d'évoquer un objectif à long terme qui risquait de détourner d'autres tâches plus urgentes.

C'est environ trois semaines après cette réunion que les médias locaux ont annoncé la nouvelle qui nous a tous stupéfiés – à savoir que la police s'efforcerait de recruter davantage de femmes. Mais d'autres avancées devaient encore être réalisées, grâce à l'appui sans réserve apporté par les échelons les plus élevés de la police et du Ministère de l'intérieur.

UN PAS DE GÉANT

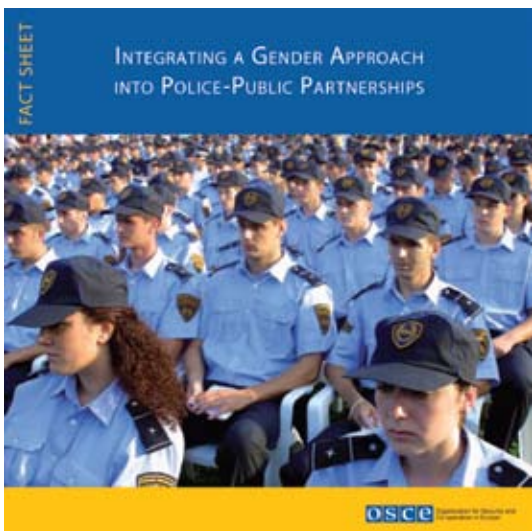
En décembre, le Bureau de l'OSCE a organisé la première réunion des chefs de la police des dix villes et régions qui appliquent des programmes de police de proximité. Cela représentait un pas de géant vers la pleine intégration des questions de parité des sexes dans le programme de police de proximité. Le fait que cette réunion s'est tenue à Mingechevir était significatif en soi : c'était la première fois que les chefs de la police se réunissaient hors de la capitale.

Les chefs de la police ont examiné les principaux aspects de la police de proximité, noté les progrès accomplis à Mingechevir et discuté de plans pour d'autres projets en 2009. Dans leur exposé, les autorités policières ont mentionné l'atelier novateur sur la prise en compte des questions de parité des sexes qui avait eu lieu en octobre. Nous avons désormais de bonnes raisons de penser que de nombreuses mesures touchant la parité des sexes seront incorporées au programme de police de proximité dans tout le pays.

S'agissant de la prise en compte des questions de parité des sexes, l'OSCE, la communauté internationale et les autorités azerbaïdjanaises continuent à tirer de précieux enseignements. D'une part, nous avons maintenant conscience que nous ne devrions pas sous-estimer le bon sens des « sociétés traditionnelles » lorsqu'il s'agit d'appuyer des initiatives qui leur tiennent à cœur et qui sont dans leur propre intérêt. D'autre part, nous reconnaissons désormais l'intérêt qu'il y a d'être davantage disposé à explorer des approches qui n'ont pas encore été expérimentées ni testées, comme le processus consultatif auquel nous avons recouru, pour défier les stéréotypes et les attentes minimales.

John MacGregor, officier à la retraite détaché par le Canada, remplit les fonctions de chef de l'Unité politico-militaire du Bureau de l'OSCE à Bakou depuis 2007.

<http://www.osce.org/baku>



La fiche d'information intitulée « *Integrating a Gender Approach into Police-Public Partnerships* » présente les éléments fondamentaux de la prise en compte des questions de parité de sexes dans la police de proximité. Elle aide les conseillers de l'OSCE en matière de police et les partenaires d'exécution à veiller à ce que les hommes et les femmes aient accès dans des conditions d'égalité aux services de police et la possibilité de déterminer leurs besoins spécifiques en matière de sécurité. On peut par exemple favoriser ce partenariat grâce à un forum permettant de débattre régulièrement et ouvertement des problèmes de criminalité et de sécurité intéressant particulièrement les hommes et les femmes, ainsi que les garçons et les filles. Cette fiche d'information comprend un guide en cinq étapes pour la planification et l'exécution de projets relatifs à la police de proximité qui tiennent compte des besoins des femmes et y répondent – en commençant par une étude des disparités liées au sexe aux fins de leur mise en œuvre et de leur évaluation. *Établi par la Section de la parité des sexes de l'OSCE*

Une femme en uniforme en Géorgie

Créer la confiance par le professionnalisme et l'empathie



Le 22 août 2008, deux semaines à peine après la conclusion, par les présidents français et russe, d'un accord qui a mis fin à une guerre brève mais féroce en Ossétie du Sud, mon collègue, le commandant Eric Hernault, et moi-même nous sommes rendus directement par avion de Paris à Tbilissi. L'OSCE avait plaidé vigoureusement en faveur de la cessation des hostilités, et nous faisons partie des 20 personnes ayant répondu à l'appel urgent des États participants pour l'envoi d'observateurs militaires non armés supplémentaires sur le terrain.

PAR MARTINE ROSENTHAL

J'avais effectué plusieurs missions de courte durée dans des États de l'ex-Union soviétique au cours des 23 ans que j'ai passés dans l'armée de l'air française, mais cette affectation était différente : elle n'était pas dépourvue de risques pour la sécurité ; c'était la première fois que je travaillais avec une organisation internationale ; et elle allait m'éloigner de mes deux enfants adolescents pendant six mois au moins, soit la période la plus longue que j'ai jamais passée loin d'eux.

Afin d'aider à prévenir de nouvelles violences et à assurer la poursuite sans entrave des activités humanitaires et le retour des personnes dans leurs foyers, nous étions censés effectuer des patrouilles quotidiennement au sud de la ligne frontière administrative géorgio-ossète et jusqu'à cette ligne ; communiquer des informations à d'autres patrouilles ; et rendre compte régulièrement à Vienne de nos observations sur la

situation encore précaire en matière de sécurité.

Lorsque j'ai vu la liste des 20 nouveaux observateurs militaires, s'ajoutant aux huit qui étaient déjà à pied d'œuvre longtemps avant le déclenchement des hostilités début août, j'ai noté avec intérêt que j'allais être la seule femme du groupe. Dans l'armée française, la vue d'une femme en uniforme ne surprend plus. Les femmes représentent actuellement 20% de l'effectif de l'armée de l'air, par exemple. J'avais cependant conscience qu'au moins quelques-uns des observateurs militaires venaient de pays où il était encore inhabituel de travailler aux côtés d'une femme.

Je n'ai pas tardé à m'apercevoir que la principale préoccupation de Steve Young, le chef des observateurs militaires à la Mission de l'OSCE en Géorgie, était ailleurs : j'allais être la seule « sous-officier » parmi un groupe d'« officiers ». Les officiers détiennent un commandement alors que les sous-officiers ont une spécialisation technique. La mienne était la langue russe en plus de ma formation aux techniques militaires et de mes antécédents dans le domaine des relations internationales. Steve voulait être sûr que je serai traitée sur un pied d'égalité avec les officiers.

Heureusement, la crainte que je fasse l'objet d'une « double discrimination » s'est révélée sans fondement. Nous formions un petit groupe chargé d'une vaste tâche. Ce qui comptait, c'était les aptitudes, la compétence, la maturité,

Karaleti, octobre 2008.
Martine Rosenthal en patrouille au sud de la ligne frontière administrative géorgio-ossète. Photo : OSCE/ David Khizanishvili

Camp MARTINE



Karaleti, mars 2009. Les anciens collègues de Martine Rosenthal (pas tous sur cette photo), qui représentaient 17 pays, ont honoré sa contribution en donnant son nom au petit camp de Karaleti. Créé en décembre 2008, ce camp, situé à environ 25 km au sud de la ligne frontrière administrative, sert de base d'observation avancée aux observateurs militaires.

l'expérience, l'esprit d'ouverture et la capacité de travailler en équipe, et *non* le rang, la nationalité et le sexe.

Tout comme d'autres observateurs militaires, j'ai, au cours de la semaine, rempli alternativement les fonctions de conductrice de véhicule blindé lourd et de chef de patrouille appelé à prendre des décisions difficiles sur le tas. Je peux dire honnêtement que je n'ai jamais eu le moindre problème avec mes collègues. Nous nous sommes acquittés de nos tâches conformément à la chaîne de commandement dans un respect mutuel total.

Hors de notre petit camp de Karaleti, situé à 2 km au nord de Gori et au sud de la ligne frontrière administrative géorgio-ossète, j'ai eu ma part d'expérience et d'observation uniques en tant que femme soldat professionnelle étrangère.

Patrouiller, c'est tâter le pouls de l'endroit, essentiellement en parlant à la population locale. Nos premiers points de contact étaient constitués habituellement par de petits groupes d'hommes dans la rue. Les femmes présentes, si tant est qu'il y en ait, se tenaient généralement à l'écart en nous observant silencieusement ou en s'affairant à quelque tâche. Il était immédiatement évident que les hommes préféraient s'adresser directement aux observateurs militaires masculins, même si c'était moi qui posais les questions.

À d'autres moments, comme je parlais russe et que je traduisais souvent les conversations entre d'autres observateurs

militaires et les villageois, les gens me prenaient pour une interprète malgré mon uniforme. J'ai noté également que les policiers géorgiens étaient quelque peu pris de court lorsqu'ils devaient répondre à des questions de sécurité posées par une femme.

En toute justice, je me dois de souligner que ce n'est qu'au début que les gens ont manifesté à mon égard une réaction tantôt de surprise ou de curiosité, tantôt de légère circonspection et d'inconfort. Après tout, une femme soldat professionnelle, c'est encore quelque chose de rare dans les villages imprégnés de tradition de cette partie du Caucase.

Avec le temps, grâce à des échanges réguliers, je suis parvenue à gagner la confiance des gens et de la police. Le fait que je parlais russe et l'expérience que j'avais acquise antérieurement dans certains des nouveaux États indépendants y ont beaucoup contribué. Parfois, un sourire a suffi pour rompre la glace. Je savais cependant qu'il y avait un temps pour être amicale et un temps pour être ferme, en particulier avec ceux auxquels incombait la responsabilité spéciale de préserver la sûreté et la sécurité des villageois, comme la police.

Les efforts que j'ai déployés pour gagner la confiance ont consisté en grande partie à expliquer mon rôle et mes antécédents en tant que femme professionnelle dans l'armée. N'est-ce pas ce que les femmes professionnelles ont aussi souvent à faire dans le monde civil ? En revanche, les rares fois

où les villageoises ont pu me parler directement, il n'y a eu aucune barrière entre nous. Les rapports ont été immédiats, naturels et aisés ; un « renforcement de la confiance » pas à pas n'a nullement été nécessaire.

Ceci m'amène à poser une question intéressante : quelle a été ma contribution, en tant que femme, à la réalisation des objectifs de l'OSCE en Géorgie ?

L'observation est hautement tributaire non pas seulement de la technique, mais aussi de l'intuition, et j'espère avoir été en mesure de faire appel aux deux. J'aimerais pouvoir penser que ma lecture quotidienne de la situation du point de vue d'une femme et d'une mère s'est reflétée dans mes observations et mes rapports et a aidé à sensibiliser davantage les États participants aux défis rencontrés sur le terrain, et notamment à leurs aspects non militaires.

Les gens à qui nous parlions avaient par exemple besoin désespérément de bois pour l'hiver. Ils n'avaient pas accès à de l'eau de boisson et d'irrigation. Bien que nous, les observateurs militaires, ne participions pas à la fourniture d'une aide humanitaire, je suis convaincue que nous avons beaucoup contribué à l'amélioration de la coordination et du ciblage de l'aide locale et internationale en écoutant attentivement ce que les gens avaient à nous dire au sujet de leurs besoins et en communiquant ces informations aux organismes humanitaires et aux dirigeants locaux.

Cela fait trois mois que j'ai repris mes fonctions à la

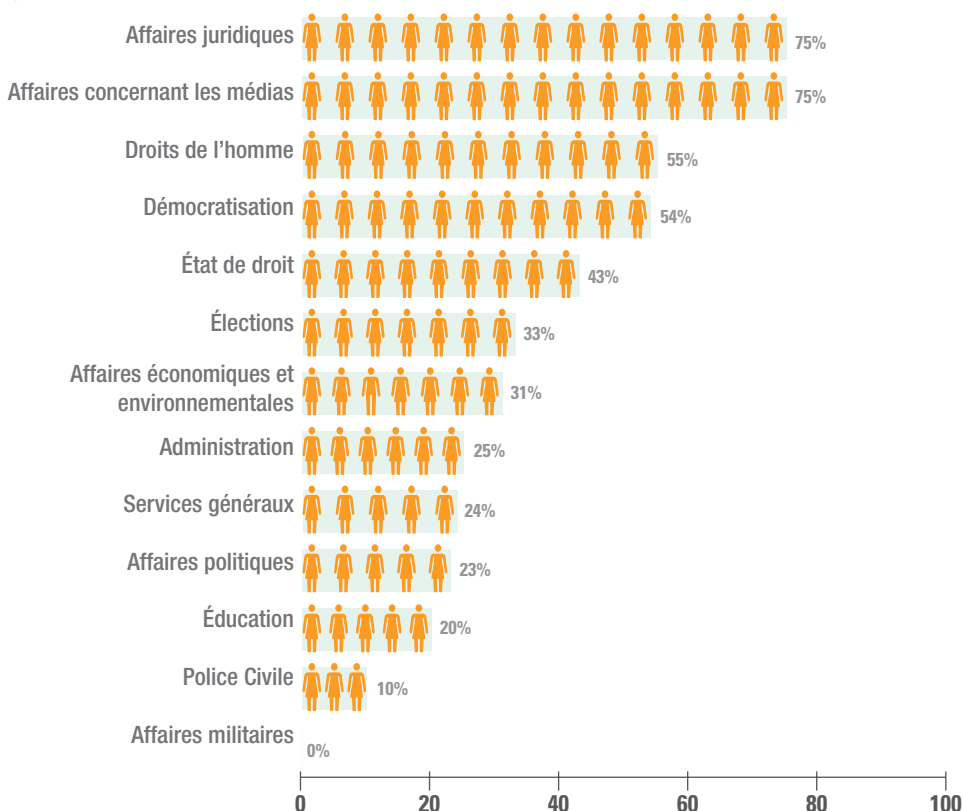
base aérienne de Creil, à 50 km au nord de Paris. Je me suis rendue depuis au Kirghizistan à l'occasion d'une brève mission d'inspection dans le cadre de la maîtrise des armements et je m'attends à effectuer une mission analogue au Kazakhstan. Je reste en contact avec les autres observateurs militaires – qui m'ont fait récemment la surprise de m'adresser une photo d'eux-mêmes avec un panneau « Camp Martine » en toile de fond pour me faire savoir qu'ils venaient de donner mon nom à notre base de Karaleti. Nous partageons nos sentiments de frustration quand nous spéculons sur une Géorgie sans présence de l'OSCE. Nous pensons que les observateurs militaires ont fait du bon travail. Et nous nous demandons : que réserve l'avenir aux villageois que nous avons rencontrés en chemin ?

Martine Rosenthal a commencé sa carrière comme sous-officier dans l'armée de l'air française en 1985. Étant russophone, elle s'est occupée essentiellement des pays de l'ex-Union soviétique. Depuis 2006, elle travaille comme inspectrice de la maîtrise des armements à l'organisme français chargé de la vérification de la maîtrise des armements, qui dépend directement de l'état-major général du Ministère français de la défense. Cet organisme est chargé de la mise en œuvre des engagements que la France a souscrits au titre du Traité FCE, du Document de Vienne 1999 et d'autres accords de maîtrise des armements.



Faits concernant la parité des sexes

Pourcentage de femmes parmi les agents et les cadres recrutés sur le plan international dans les opérations de terrain de l'OSCE. (par domaine de spécialisation, en mai 2008)



Comment développer ses « muscles émotionnels » ?

Des hommes travaillent avec des hommes pour faire cesser la violence domestique



Neil Blacklock est un pionnier dans le domaine de la mobilisation des hommes contre la violence domestique au Royaume-Uni. En 1989, il a été l'initiateur d'un projet d'intervention axé sur le changement de comportement des hommes qui recourent à la violence envers des partenaires intimes. Il a également dirigé « Dad's Space », un site Web destiné aux pères séparés de leurs enfants. M. Blacklock est aujourd'hui Directeur chargé du développement de « Respect », une organisation à but non lucratif qui fait référence pour ce qui est de la fourniture aux hommes de services en matière de violence domestique. Pour en apprendre davantage sur le travail de précurseur de M. Blacklock, Michael Unland, spécialiste des médias auprès du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan, s'est entretenu avec lui à l'issue du séminaire d'experts organisé par la Section de la parité des sexes de l'OSCE à Douchanbé en octobre 2008.

Michael Unland : pour quelles raisons les hommes sont-ils dans une large mesure absents des débats sur l'égalité des sexes ?

Neil Blacklock : les débats publics au sujet de l'égalité des sexes sont souvent perçus comme étant axés uniquement sur l'amélioration de la situation des femmes. Cela n'a rien de surprenant, car la violence domestique, le viol et l'exploitation sexuelle à des fins commerciales sont des crimes sexistes dont les victimes sont en très grande majorité des femmes et des filles. Et comme les hommes sont en grande partie en position de force dans la société, ils estiment qu'ils n'ont rien à gagner d'un changement du statu quo.

Mais les hommes également sont susceptibles de retirer un avantage de tout progrès en la matière. Penchez-vous sur la santé des hommes et d'autres indicateurs de bien-être. Nous, les hommes, nous laissons confiner dans des stéréotypes de la masculinité qui nous entravent dans l'expression de nos sentiments, nuisent à nos relations et empêchent notre épanouissement personnel. Les hommes sont les principaux auteurs de violences à l'égard des femmes et des enfants et ils sont également les principaux auteurs de violences à l'égard d'autres hommes. Étudier le lien qui existe entre masculinité et violence offre donc également des avantages pour les hommes.

Quelle a été la réaction des organisations de femmes lorsque vous avez commencé à travailler avec des hommes pour lutter contre la violence domestique ?

Elle a été une réaction à la fois de soutien et de scepticisme bien compréhensible. Mais le fait que la grande majorité des victimes soient des femmes ne signifie pas que la violence domestique doit être considérée comme une « question féminine » puisque c'est le comportement des hommes qui est à la base du problème. Sans rendre les hommes comptables de leur violence, sans travailler pour changer les attitudes malsaines des hommes et sans les impliquer davantage dans le règlement du problème, nous n'arriverons jamais à rien.

Et quelle a été la réaction des hommes ?

Il est incontestablement positif pour les hommes d'entendre un autre homme évoquer la question de la violence à l'égard des femmes de façon constructive et énergique. Il est nécessaire de créer une communauté au sein de laquelle les hommes sont prêts à s'exprimer et à se faire entendre, ainsi qu'à agir en soutien des femmes et des enfants qui ont été victimes de mauvais traitements. C'est ce qui se passe lorsque des hommes se mettent à l'écoute d'autres hommes, prennent position contre un comportement inacceptable et leur font réaliser qu'il existe de meilleurs moyens de vivre sa vie.

Respect gère un programme de consultations pour les auteurs et, à l'échelle nationale, une permanence téléphonique de conseils pour hommes appelée « Men's Advice Line » qui reçoit environ 7 000 appels par an de la part d'hommes à la recherche d'un soutien et d'informations à propos de la violence dans les relations. Quel est le profil général de ces hommes ?

Ils viennent de tous les secteurs de la société. Ils se sentent souvent désemparés et piégés, ce qui est paradoxal quand on sait qu'ils contrôlent ceux qui leur sont les plus proches, leur nuisent et les piègent. Notre but est de les aider à comprendre et à reconnaître l'étendue, la fréquence et la gravité des violences qu'ils infligent et leurs incidences négatives sur leurs partenaires et leurs enfants et sur eux-mêmes. Nous essayons également de leur inculquer un sentiment de responsabilité pour leurs actions : le recours à la violence est un choix. Nous les aidons à réévaluer ce qu'ils peuvent attendre de leur partenaire et à réfléchir à la façon de gérer avec respect les hauts et les bas naturels de toute relation.

Les hommes doivent apprendre à être forts d'une manière différente en développant leurs « muscles émotionnels ». J'entends par là développer des compétences et des ressources intérieures dont ils peuvent se servir afin d'être à la hauteur de leurs responsabilités de partenaires et de pères plutôt que de fuir les problèmes et de recourir aux mauvais traitements pour réduire d'autres personnes au silence. Cela suppose également de développer une capacité à communiquer et à faire preuve d'empathie et de droiture. Il s'agit-là de qualités humaines fondamentales, qui ne sont pas propres exclusivement aux hommes ou aux femmes.

Quelle est la durée de vos programmes de consultations et quel est votre taux de réussite ?

Chez Respect, la norme nationale de service est d'un minimum de 60 heures. Toutefois, de nombreuses organisations proposent des programmes de plus longue durée, car les schémas de comportement de toute une vie ne peuvent être modifiés du jour au lendemain. Il n'existe pas de solution à court terme. Selon plusieurs évaluations et témoignages concrets, il semblerait que la majorité des hommes ayant participé à ces programmes ne recourent plus à la violence. Le succès, c'est aussi d'aider les femmes et les enfants



Vienne, le 8 juin. Todd Minerson, le Directeur exécutif de la Campagne du ruban blanc, a pris la parole à un colloque sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans la région de l'OSCE, qui était organisé par la Conseillère principale pour les questions de parité des sexes, Jamila Seftaoui, et son équipe. La campagne, lancée par un groupe d'hommes au Canada en 1991, est aujourd'hui le plus important mouvement au monde qui se consacre à aider les hommes à lutter contre la violence sexiste.



à vivre une vie à l'abri des mauvais traitements. Nous sommes très attentifs à la sécurité des victimes en leur offrant divers services et en les informant du risque que leur partenaire ou leur père pourrait poser. Sans ce dispositif, il ne serait pas prudent de gérer des programmes à l'intention d'auteurs de sévices.

Vous utilisez des termes comme identité, bonheur, émotions – des termes que l'on ne rencontre pas souvent dans les campagnes contre la violence domestique.

Nous devrions les utiliser davantage ! Nous devrions également encourager le dialogue au sujet des responsabilités d'un partenaire ou d'un père et créer des espaces à l'intérieur desquels ce dialogue peut avoir lieu. La Campagne du ruban blanc, qui a été lancée au Canada en 1991, en constitue un excellent exemple. Comme il s'est fait l'écho d'un sentiment universel au travers d'un symbole, ce mouvement est devenu rapidement populaire, 55 pays adaptant et développant la campagne de diverses manières. Elle a mobilisé des milliers d'hommes pour les faire sortir de leur silence – après tout, la plupart des hommes sont consternés par la violence domestique – et pour montrer leur solidarité avec les femmes. Dans de nombreuses parties du monde, vous verrez des hommes arborer un ruban blanc le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Quels enseignements avez-vous tirés de la réunion d'experts tenue ici à Douchanbé ? Un programme tel que Respect est-il transposable dans les pays d'Asie centrale, qui commencent tout juste à s'attaquer au phénomène croissant de la violence domestique dans leurs sociétés ?

L'OSCE avait réuni 90 participants représentant 20 pays pour discuter d'un problème universel. Nous avons beaucoup appris des expériences et des stratégies réciproques. Bon nombre des changements qui se sont produits au Royaume-Uni étaient, en fait, basés sur les enseignements glanés dans d'autres pays. Notre travail au sein de Respect, par exemple, a été influencé par l'expérience acquise en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis.

Mais nous avons également reconnu que nous ne devrions pas poser en principe que les méthodes et les campagnes en Occident pouvaient être transposées telles quelles, par exemple, en Asie centrale. Il nous faut comprendre l'interaction entre catégories sociales et culture et appartenance à un sexe déterminé et identité afin de permettre aux pays de recréer des stratégies qui ont fait leurs preuves ailleurs en les adaptant d'une façon qui donnera pour eux les meilleurs résultats.

La réunion d'experts a montré comment l'OSCE apportait soutien et encouragement en mettant en contact les organisations locales et les États participants. Ce rôle est essentiel pour semer les germes du changement.
www.respect.uk.net
www.whiteribbon.ca

De jeunes voix contre la violence

Les enfants comme agents du changement

PAR SCOTT CAMERON

J'avais 14 ans quand les disputes entre mes parents, divorcés depuis trois ans après le départ de mon père du foyer familial, devinrent de plus en plus fréquentes en raison de tensions financières. Par un jour de septembre 2001, j'ai été le témoin de mauvais traitements infligés à ma mère par mon père. Depuis lors, ma mère et moi-même avons vécu dans la terreur que cela se reproduise. En octobre, nous avons été contraints de quitter notre logement et avons dû faire nos bagages et mettre nos affaires au garde-meuble.

À la différence de la plupart des gens dans cette situation en Écosse, ma mère et moi-même ne nous sommes pas réfugiés dans un foyer. Au lieu de cela, nous avons séjourné avec des parents à proximité de notre ancienne maison, afin de pouvoir continuer à nous occuper de notre chien et pour que je puisse rester dans la même école.

Ce semblant de normalité avait un prix. Pendant neuf mois, j'ai dormi sur le plancher dans une chambre exigüe avec trois autres personnes, tandis que ma mère avait trouvé on ne sait comment un coin pour dormir qu'elle pouvait considérer comme le sien dans la pièce de séjour. Ce fut une période difficile et angoissante pour nous deux. Je me souviens avoir été confronté quotidiennement à l'opprobre et à l'humiliation associés au fait d'être sans abri.

Dans l'intervalle, ma mère avait pris contact avec la Scottish Women's Aid. Dotée d'un réseau national constitué de 39 groupes d'aide locaux, c'est la principale organisation qui fait campagne et exerce des pressions en faveur de réponses efficaces à la violence domestique axées sur sa cause profonde, à savoir l'inégalité entre les sexes.

Son personnel a proposé de me faire bénéficier d'un nouveau service de conseil expérimental. L'aide que j'ai reçue m'a stupéfié. Une assistante sociale s'est occupée spécialement de moi et j'ai pu parler avec elle aussi longtemps que nécessaire de tout ce qui me perturbait. Nous

ne nous sommes pas attardés sur les horreurs de la violence domestique ou le traumatisme provoqué par le fait d'être arraché à notre environnement familial, mais les séances m'ont permis d'assumer ces deux problèmes.

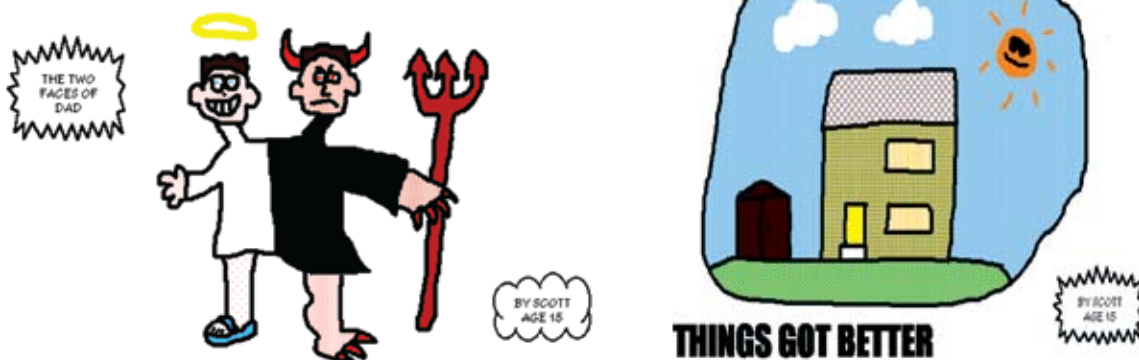
Plusieurs mois après que ma mère et moi-même nous soyons installés dans une nouvelle maison, en juillet 2002, j'ai continué à bénéficier d'une aide de la Scottish Women's Aid. Plus tard dans l'année, je m'aperçus que je pouvais même faire l'effort de renouer le contact avec mon père. J'ai attribué cela aux conseils qui m'ont été prodigués.

Ayant fait l'expérience de l'influence de ce soutien sur ma jeune vie, j'ai décidé de m'impliquer dans des activités de sensibilisation à la violence domestique. En commençant par ma communauté locale d'Ayrshire, j'ai pris la parole lors de nombreuses réunions différentes, racontant mon histoire à des ministres du gouvernement et à des fournisseurs de services. Beaucoup de jeunes et d'enfants ont été encouragés à se joindre à moi en ces occasions et ont décrit comment ils réagissaient à la violence. Nous avons aussi partagé le fruit de nos réflexions sur des questions pratiques comme les abris et l'aide financière.

Nous avons bientôt pris conscience que nous pouvions apporter une contribution encore plus importante au niveau national. J'ai pris part à « Listen Louder ! », grande campagne nationale visant à améliorer les services de soutien en amenant les gens à écouter les véritables spécialistes de la violence domestique, à savoir les enfants et les jeunes qui en ont été témoins et qui l'ont subie directement. J'ai pris la parole lors du lancement de la campagne à Édimbourg, soutenu par des membres de la Scottish Women's Aid et des conseils locaux.

« Listen Louder ! » s'est déroulée de 2002 à 2004 et a rencontré un énorme succès. Elle a abouti à la création par le gouvernement d'un groupe national de haut niveau chargé d'élaborer un plan d'exécution pour les enfants et les jeunes d'Écosse. Ce plan, qui porte sur les secteurs de la justice, de la santé, de l'éducation, du logement et de la police, a été lancé en juin 2008. Nous

Dessins réalisés sur ordinateur par Scott Cameron quand il avait 15 ans.



sommes parvenus à obtenir un financement important pour le même type d'appui spécialisé que celui dont j'avais bénéficié, qui est destiné spécialement aux enfants et aux jeunes.

J'ai continué à prendre la parole à des réunions aussi bien locales que nationales, y compris lors d'une cérémonie organisée à Édimbourg en 2006 pour honorer les réalisations de la Scottish Woman's Aid au cours des trois décennies précédentes. En octobre 2008, ces engagements m'ont conduit sur une scène mondiale – le séminaire d'experts parrainé par l'OSCE sur les approches novatrices de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, tenu à Douchanbé (Tadjikistan), au cours duquel Heather Coady, de la Scottish Women's Aid, et moi-même avons évoqué l'importance qu'il y a de mobiliser les enfants et les jeunes comme partenaires dans la lutte contre la violence domestique. Notre exposé, qui a porté sur l'approche originale

de l'Écosse en matière de droits des enfants et de soutien à ces derniers, a été bien accueilli, et de nombreux participants sont venus nous voir après la réunion pour poser des questions complémentaires.

On m'a demandé en plus d'une occasion, pourquoi, malgré mon autre travail et mes études, je continue à défendre activement la cause. Ma réponse est invariable : « je ne veux pas que d'autres connaissent ce que j'ai subi. Et si mon expérience m'a enseigné quelque chose, c'est que les enfants et les jeunes qui ont connu la violence domestique sont les meilleurs agents du changement. Nous devons améliorer les choses pour eux. Nous devons faire entendre leur voix ».

Scott Cameron, 22 ans, est en quatrième année d'un programme de maîtrise en informatique à l'Université de Strathclyde à Glasgow, Écosse.



Outils recommandés pour la prise en compte des questions de parité des sexes

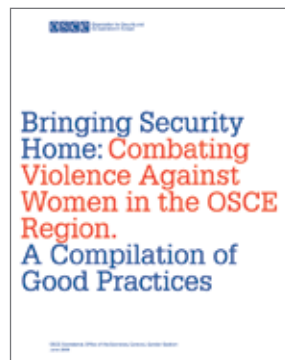
(en plus de ceux qui sont décrits aux pages 11, 16 et 30)

www.osce.org/gender
equality@osze.org



Le document intitulé « **Gender and the Environment : A Guide to the Integration of Gender Aspects in the OSCE's Environmental Projects** » cherche à sensibiliser davantage les responsables de projets environnementaux de l'OSCE aux liens souvent invisibles entre le genre et l'environnement. Les femmes jouent un rôle crucial dans la prise des décisions concernant la gestion des ressources naturelles, en particulier pendant et après un conflit. Elles font cependant partie des personnes les plus vulnérables aux conséquences d'une dégradation et de catastrophes environnementales. Ce guide illustre comment les questions de parité des sexes sont prises en compte lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de programmes environnementaux portant sur la gestion de l'eau, de l'énergie, des terres, des produits chimiques et des déchets et sur les changements climatiques et la gouvernance locale de l'environnement. *Établi par la Section de la parité des sexes de l'OSCE.*

Le document intitulé « **Bringing Security Home: Combating Violence Against Women in the OSCE Region. A Compilation of Good Practices** » est un outil de référence technique décrivant plus de 95 exemples de pratiques optimales et novatrices dans la prévention de la violence à l'égard des femmes, la protection des victimes et la poursuite des auteurs. On y traite aussi des stratégies permettant de faire participer les hommes et les jeunes à toute une série d'activités. Un chapitre passe en revue les initiatives intéressantes en matière de recherche et d'évaluation qui visent à faire la lumière sur ce que la communauté internationale considère comme une des violations des droits de l'homme les plus répandues à l'échelle mondiale. Chacune des pratiques traitées est considérée comme ayant permis d'appliquer des solutions originales pour résoudre un problème universel et avoir un impact réel. *Établi par la Section de la parité des sexes de l'OSCE.*



La base de données en ligne « **Mapping female experts for politico-military projects** » diffusera les offres de mission de consultant pour les femmes dans des domaines comme la maîtrise des armements, la gestion des frontières, la lutte contre le terrorisme, la prévention des conflits, la réforme militaire et la police. Un fichier de spécialistes femmes qualifiées sera tenu. Cet outil vise à promouvoir la pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité, à la prévention des conflits, à la gestion des crises et au relèvement après un conflit. À l'heure actuelle, les femmes ne représentent que 10% de la police civile travaillant pour l'OSCE et elles ne sont pas représentées du tout dans les affaires militaires. *Date de lancement escomptée par la Section de la parité des sexes de l'OSCE : septembre 2009.*



Le dossier intitulé « **The Gender and Security Sector Reform Toolkit** » présente les questions de parité des sexes aux personnes s'occupant de la réforme du secteur de la sécurité, vaste domaine visant à transformer les politiques, les institutions et les programmes relatifs à la sécurité. Ce dossier comprend un guide de l'utilisateur, 12 outils et 12 notes sur les pratiques qui couvrent les domaines suivants : police, défense, justice et systèmes pénaux, gestion des frontières, supervision parlementaire, prise des décisions en matière de sécurité nationale, supervision par la société civile, sociétés militaires et de sécurité privées, surveillance et évaluation, et formation à la parité des sexes. Il comprend également un guide des lois et des normes internationales. Ce dossier est disponible sur papier, sur CD-ROM et en ligne. *Partenaires pour ce dossier : Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées et Institut international de recherche et d'information pour la promotion de la femme de l'ONU.*



OSZE/SHOKIROV KAMOL

Le seul foyer d'accueil du Tadjikistan a fort à faire

Miser sur la législation

PAR GRAZIELLA PIGA

« Je suis passée devant par hasard ».

« J'ai lu quelque chose à son sujet dans une brochure ».

« Je suis finalement revenue à la raison et j'ai décidé de m'adresser à vous ».

« Mes voisins m'en ont parlé ».

Telles sont les explications les plus fréquentes que donnent les femmes qui se présentent à la porte du foyer pour femmes Gulrukhsor, souvent en état de désarroi, suivies par des enfants désemparés. Situé à Khoudjand, dans le nord de la région de Sughd, c'est le seul foyer pour femmes victimes de violences domestiques et de la traite du Tadjikistan. Il tient également une permanence téléphonique, qui reçoit jusqu'à 1 700 appels au secours chaque année.

« Les autorités locales, qui n'en voyaient pas la nécessité, se sont opposées initialement à la création du foyer en tant qu'annexe à un centre existant pour femmes en crise, » se souvient Orzu Ganieva, qui dirige le foyer. « Mais il était

évident que nous étions au bon endroit au bon moment et nous bénéficions maintenant de l'appui de plusieurs organismes étatiques ».

Depuis que le foyer a commencé à fonctionner en 2005, avec le soutien du Centre de l'OSCE à Douchanbé, comme on l'appelait alors, il a accueilli 83 femmes et plus de 100 enfants. La durée moyenne de séjour est de 11 jours, mais certains n'ont quitté le confort et la sécurité qu'il offre qu'au bout de deux mois. Près de 60 % des femmes étaient des victimes de violence domestique ; 10 % avaient subi des violences sexuelles.

« Nous nous soucions vivement d'aider ces femmes désespérées à devenir sûres d'elles et à trouver la tranquillité d'esprit », dit Mme Ganieva. « Notre personnel professionnel, qui comprend cinq travailleurs sociaux, assure gratuitement des consultations médicales, une réadaptation psychologique et sociale et des services de conseil. Notre assistance individuelle a permis à nombre de ces femmes de trouver un emploi et un logement et d'avoir accès à l'éducation et à une aide financière ».

Chaque affaire de violence domestique et sexuelle est différente, mais ces affaires ont toutes un trait commun : l'humiliation et le sentiment d'impuissance ressentis par les victimes, qui en poussent beaucoup au bord du suicide, souvent par auto-immolation. Rien qu'en 2008, sur les 1 740 femmes environ qui ont appelé la permanence téléphonique, 54 ont tenté de se suicider.

Les responsables estiment que quelque 500 personnes mettent fin à leur jour chaque année au Tadjikistan. « Cela fait environ six pour 100 000 habitants ; si cela était vrai, ce ne serait effectivement pas si terrible que cela, » dit le Docteur Davron Mukhamadiev, consultant principal au Centre de médecine légale militaire de Douchanbé. « Toutefois, ce chiffre me paraît difficile à croire, dans la mesure où, en moyenne, 15 victimes de tentatives d'auto-immolation sont transportées chaque mois au Centre pour brûlés de Douchanbé. »

CONFLITS FAMILIAUX

Dans son étude sur les femmes ayant survécu à une auto-immolation, le Docteur Mukhamadiev a constaté que 55 % d'entre elles avaient tenté de se suicider en raison de conflits familiaux dans lesquels étaient souvent impliquées les belles-mères. « Autrefois, on pensait toujours que les gens ayant des tendances suicidaires étaient des malades mentaux qui avaient besoin de soins psychiatriques. Aujourd'hui, les spécialistes ont encore des difficultés à reconnaître que le suicide peut être dû à des circonstances sociales et économiques instables, » dit-il.

« Dans de nombreux foyers, les femmes sont traitées comme des biens et des servantes, » dit Orzu Ganieva. « Au plus fort de l'exode de milliers d'hommes vers d'autres pays à la recherche

Khoudjand, Tadjikistan, mai 2009. Chaque affaire de violence domestique et sexuelle est différente, dit Orzu Ganieva, qui dirige le seul foyer d'accueil du Tadjikistan.

d'un travail, les femmes se sont souvent retrouvées à élever seules les enfants en dépendant fortement de leurs parents et de leur belle-famille. La crise financière mondiale a légèrement changé les choses, mais pas à l'avantage des femmes. De nombreux migrants sont rentrés au foyer dans un climat économique détérioré, les femmes devenant à nouveau les premières victimes de la violence domestique ».

La voie semée d'embûches qui a mené le Tadjikistan à la stabilité après l'indépendance et cinq années de guerre civile a été très dure pour les femmes et a fait qu'il leur a été difficile de trouver leur place dans la vie sociale et économique. Dans les zones rurales en particulier, le retour à certaines coutumes et traditions locales a érodé les acquis des femmes en accordant peu d'importance à l'éducation pour les filles ; en faisant pression sur les jeunes femmes pour qu'elles se marient tôt, parfois dans le cadre d'un mariage arrangé ; en les décourageant de prendre un emploi rémunéré ; et en fermant les yeux sur la pratique de la polygamie chez les hommes.

Une enquête effectuée en 2008 par l'OSCE sur l'éducation des filles dans 24 *jamoats* (villages) a montré que près d'une fille et d'une jeune femme sur quatre n'avait pas terminé l'école primaire. Quelques 30 % des femmes âgées de 18 à 25 ans qui ont répondu ont déclaré qu'elles n'avaient pas pu achever leur éducation de base ou poursuivre leurs études parce que leurs parents les avaient empêchées d'aller à l'école.

Cette même enquête a aussi révélé qu'environ 30 % des enfants d'âge scolaire ne vont pas à l'école. La proportion de garçons d'âge scolaire qui sont scolarisés s'élevait à 65 %, alors que dans le cas des filles d'âge scolaire, cette proportion était de 59 %. Or, lors de table rondes dans les mêmes *jamoats*, il n'était pas rare que des participants homme et femmes fassent observer qu'une femme sans instruction risquait davantage de devenir la victime de violences domestiques et de les accepter comme un fait inévitable ou de recourir à des moyens extrêmes

comme le suicide.

UNE AFFAIRE PRIVÉE

Ce qui aggrave la situation, note Gulbahor Safarova, juriste spécialisée dans les droits de l'homme à Douchanbé, c'est l'attitude, qui prévaut aussi dans de nombreuses autres sociétés, selon laquelle la violence domestique est une affaire privée. « Les agents de la force publique ont tendance à jouer le rôle de médiateurs et à consacrer leur énergie à persuader les femmes de 'revenir à la maison et être une bonne épouse', » dit-elle. « Des juges mêmes déclarent parfois qu'une 'bonne épouse n'est pas battue.' »

Toutefois, lorsqu'on leur en donne la possibilité, les femmes hésitent souvent à porter plainte contre leur époux. « Au cours d'une période récente de six mois, sur 48 affaires de violence domestique portées à mon attention, seules 10 se sont terminées au tribunal, » dit Mme Safarova. « Dès qu'une victime se rend compte que son mari pourrait être jeté en prison, elle décide qu'il vaut mieux supporter les violences que de risquer d'encourir la colère de l'auteur et de sa famille et de perdre sa seule source de modeste soutien financier. Et comme les femmes ne jouissent pas des mêmes droits de propriété que leur époux, elles risquent en plus de devenir sans abri ».

Le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan, qui met en œuvre un programme dynamique dans le domaine de la parité des sexes, adopte une approche globale de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, en concentrant son attention sur la protection des victimes, la recherche et l'analyse, le travail de mobilisation et de pression auprès des organismes gouvernementaux et du parlement ainsi que la prévention à travers la sensibilisation et l'éducation.

Lors de la réunion d'experts parrainée par l'OSCE sur la violence domestique qui a eu lieu à Douchanbé en octobre 2008, des responsables gouvernementaux et des représentants d'ONG ont insisté sur le rôle crucial joué par le réseau national de 11 centres de crise pour les femmes, qui bénéficie



Le foyer Gulruksor pour les femmes. Les femmes se présentent à la porte, souvent en état de désarroi, suivies par des enfants désespérés.

d'un soutien de l'OSCE. Depuis 2005, ces centres ont aidé des milliers de victimes de violences domestiques et de femmes vulnérables en leur apportant un soutien psychologique et des conseils juridiques gratuits.

Les ONG placent leurs espoirs dans une base de données unifiée créé récemment qui rassemble des informations émanant de ces centres de crise et partagées avec des organismes gouvernementaux. « Nous espérons que cela aidera les ONG et le Comité gouvernemental sur les femmes et les affaires familiales dans la poursuite de leurs efforts visant à faire pression en faveur d'un cadre juridique adéquat qui considère la violence domestique comme une infraction pénale », dit Mme Ganieva.

Un projet de loi définissant une approche globale et coordonnée de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, et notamment des mesures destinées à protéger les victimes contre les auteurs, a été établi à la fin de 2007 et discuté lors de réunions entre des ministres et des chefs d'organismes internationaux. Depuis, toutefois, ce projet de loi n'a pas été examiné à nouveau, ni soumis au parlement. Son adoption s'est heurtée à un certain nombre de goulets d'étranglement, notamment d'ordre financier.

Néanmoins, les partisans tant nationaux qu'internationaux de cette loi n'ont pas perdu l'espoir de la voir adoptée cette année. Dans ce cas, elle ouvrira la voie à la création d'un nombre accru de foyers dans d'autres régions du pays et assurera la pérennité du réseau de centres de crise pour femmes bénéficiant du soutien de l'OSCE. Jusque-là, les femmes en détresse ne pourront se réfugier que dans le seul foyer du pays.

Graziella Piga est responsable du programme relatif à la parité des sexes au Bureau de l'OSCE au Tadjikistan.

www.osce.org/tadjikistan

Au Kirghizistan, l'alarme est donnée à propos des enlèvements de futures mariées

On souhaite davantage d'études pour faire la lumière sur les nouvelles tendances



Naryn (Kirghizistan). Jeune femme en pleurs contrainte de porter un foulard de mariage après avoir été enlevée.

PAR TURGANBUBU ORUNBAEVA

Aigul est en visite dans son village de la province de Naryn pour les vacances, profitant d'une brève interruption de ses études dans une prestigieuse université de Bichkek. Un jour, rentrant chez elle après avoir fait des achats, elle est abordée par Erkin, un jeune bon à rien originaire du même village qu'elle. Il la pousse dans un taxi qui les conduit jusqu'à la maison de sa famille. Elle y est tenue captive pendant plus d'une semaine, au cours de laquelle les femmes de la famille essaient sans relâche de la convaincre d'épouser Erkin. Aigul repousse les tentatives des femmes de lui faire porter le jooluk, un foulard blanc qui est synonyme de mariage, et reste intraitable jusqu'au bout. Finalement, les parents d'Erkin abandonnent et demandent à ce dernier et à ses amis de reconduire Aigul à Bichkek. À l'intérieur du taxi, Erkin, ulcéré de ce que ses plans ont été contrariés, a une violente altercation avec Aigul. Erkin et ses amis décident de se venger et tous les quatre violent Aigul, menaçant de la tuer si elle parle à quiconque de cet incident.

Ce n'est là qu'un des nombreux récits déchirants que mon personnel essentiellement féminin me raconte quotidiennement à l'hôpital régional de la province de Naryn, où je travaille comme gynécologue depuis vingt ans. L'enlèvement de futures mariées – *ala kachuu* en kirghize – ne se termine pas toujours de façon aussi tragique que dans l'histoire d'Aigul et d'Erkin (dont j'ai modifié les noms pour préserver leur anonymat). Certaines femmes parviennent à tourner la page après s'être libérées et à se construire une vie conforme à leurs propres aspirations. D'autres affirment être heureuses et

satisfaites dans leur nouveau cadre domestique après avoir initialement résisté à leur sort.

Une clarification s'impose à ce stade : l'enlèvement de futures mariées peut être « consensuel », ce qui est moins controversé et se produit moins fréquemment. Le couple organise en général son propre « enlèvement », parfois avec l'approbation des parents, par exemple, lorsque ceux-ci n'ont pas les moyens de financer une cérémonie de mariage en bonne et due forme – et parfois comme moyen de se passer de l'autorisation parentale de se marier.

C'est l'enlèvement « non consensuel » de futures mariées qui semble gagner en popularité parmi la population kirghize en tant que voie la plus rapide vers le mariage, ce qui inquiète les autorités, le législateur, les spécialistes de la condition féminine et une grande partie de la société civile. Un taux de divorce en hausse, l'alcoolisme croissant et le désespoir chez les jeunes hommes, ainsi que des cas de suicide et de prostitution parmi les jeunes femmes, qui voient leurs vies soudainement brisées, ne sont que quelques-unes des répercussions dévastatrices de cette pratique.

Les partisans de l'*ala kachuu* – et ils sont nombreux, en particulier dans les zones rurales – justifient cette pratique en tant que tradition kirghize. Toutefois, il n'y a jamais eu aucun consensus au sein de la population quant à sa légitimité et à son authenticité. Certains spécialistes estiment que l'indépendance a fait ressurgir une pratique considérée comme illégale durant l'ère soviétique. D'autres pensent qu'un rituel de séduction inoffensif datant de l'époque du nomadisme a pris un tour brutal.

Quelles que soient ses racines culturelles et sociologiques anciennes, force est de constater que l'enlèvement non consenti de futures mariées est un délit passible d'une lourde amende financière ou d'un emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois ans, comme stipulé dans l'article 155 du Code pénal kirghize (1997). Cette pratique est également contraire à l'esprit et à la lettre de toutes les grandes conventions et de tous les engagements auxquels le pays a souscrit visant à sauvegarder les droits et la dignité des femmes au Kirghizistan.

Pourquoi, dès lors, cette pratique est-elle si répandue ?

ÉCLAIRAGE NOUVEAU

Bakubat (ce qui signifie « bien-être », que j'ai fondée en 2000, était probablement la première ONG d'Asie centrale à appeler l'attention sur ce sujet peu traité. Nous avons consulté des historiens, des ethnologues et des chercheurs et fouillé des ouvrages dans les bibliothèques pour tenter de mieux comprendre cette pratique, mais n'avons rien trouvé.

C'est à ce moment-là que nous avons décidé de nous appuyer sur nos propres ressources et d'élaborer un programme visant à sensibiliser les jeunes hommes au fait que recourir à la violence et aux mauvais traitements dans leur recherche d'une partenaire de vie n'était sûrement pas la meilleure façon de fonder une famille stable et harmonieuse. Mon intérêt pour la réalisation de films m'a également conduite à produire plusieurs brefs documentaires sur l'enlèvement de futures mariées, que nous avons montré à chaque occasion.

En 2006, nous avons bénéficié d'une impulsion bien nécessaire lorsque le Centre de l'OSCE à Bichkek a remarqué nos efforts et nous a aidés à réaliser une petite étude pour tenter de mieux comprendre pourquoi cette pratique était si répandue. Nous décidâmes de nous concentrer sur la province de Naryn, où est sise notre ONG. Avec une population évaluée à 52 000 habitants, Naryn est une des provinces les plus montagneuses et les plus isolées du Kirghizistan.

Au total, 950 femmes kirghizes mariées, âgées de 16 à 70 ans, ont participé à l'étude. Choies au hasard, elles se répartissaient à parts presque égales entre résidentes de zones urbaines et de zones rurales. Leurs réponses à nos questions ont confirmé nos pires craintes : plus de 60 % des femmes dans les zones rurales et plus de 40 % d'entre elles dans les zones urbaines s'étaient mariées contre leur gré, dans le cadre de l'*ala kachuu*. Il avait été recouru à la force dans plus de la moitié des cas. Près de 60 % des femmes avaient été enlevées contre leur volonté, pour la plupart lorsqu'elles étaient âgées de 16 à 22 ans.

Quatre-vingt dix pour cent des victimes d'enlèvements ont affirmé que leurs craintes d'être



COURTESY OF T. ORUNBAEVA

frappés d'ostracisme par leur communauté et, parfois, par leurs propres familles, et celles de voir diminuer leurs chances d'un avenir heureux si elles sortaient du « cadre établi », ont de nouveau joué un rôle déterminant dans leur décision d'accepter leur situation. Et même lorsque les victimes refusaient d'accepter docilement leur sort, elles ne se sont en général pas résolues à intenter un procès ou à s'adresser aux autorités de police.

Bien qu'il n'existe pas de statistiques officielles, l'étude a révélé que de vastes secteurs de la population ne voyaient rien à redire à la « tradition » de l'*ala kachuu*, l'approuvaient tacitement ou étaient incapables d'en percevoir l'impact dommageable. En outre, un ensemble complexe de facteurs s'entremêlent, favorisant cette pratique. On peut citer, notamment, l'attitude irresponsable des jeunes à l'égard du mariage, même parmi les jeunes relativement instruits, la mauvaise connaissance qu'ont les jeunes femmes de leurs droits (et de la même manière, l'ignorance de la loi chez les jeunes hommes), ainsi que l'attitude qui prévaut chez les agents de la force publique selon laquelle la violence domestique et l'enlèvement de futures mariées sont des problèmes qui se règlent de préférence au sein de la famille.

DOMMAGES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Notre coopération avec le Centre de l'OSCE à Bichkek a abouti, en 2008, à un projet pilote destiné à lutter contre la violence domestique et l'enlèvement de futures mariées en s'employant à sensibiliser à l'égalité des sexes. Nous touchons aujourd'hui plus de jeunes gens que jamais auparavant à Naryn et renforçons les relations entre les institutions publiques et la société civile.

Dans le cadre de nos séminaires, nous essayons d'ouvrir les yeux des jeunes hommes et des jeunes femmes sur le fait que la pratique de l'*ala kachuu* – qui signifie littéralement « se sauver en

Naryn, le 26 novembre 2008.

Étudiantes d'université arborant des slogans pour protester contre la violence domestique et l'enlèvement de futures mariées et pour promouvoir le bien-être grâce à l'éducation et à des familles heureuses et en bonne santé. L'auteure, Turgan Orunbaeva, est assise au centre.



Naryn, le 5 décembre 2008. Dans le cadre d'une campagne internationale contre la violence domestique menée avec le soutien du Centre de l'OSCE à Bichkek, l'ONG Bakubat a organisé une série de séminaires à l'intention de 150 militaires du Service des frontières du Kirghizistan, de soldats du Ministère de la défense faisant partie du bataillon de Naryn, d'étudiants en médecine et d'étudiants de l'École de formation des enseignants ainsi que de l'Université d'État de Naryn.

COURTESY OF T. ORUNBAEVA

emportant quelque chose qui ne vous appartient pas » – est un condensé de toutes les formes de violences imaginables : violences physiques, car presque tous les cas de rapt impliquent un recours à la force ; violences psychologiques, car, que la femme connaisse ou non son ravisseur, le mariage lui est imposé en usant d'un subterfuge ou par la contrainte pendant une période pouvant durer de quelques heures à plusieurs jours ; et violences sexuelles, car les femmes sont souvent violées pour « sceller » l'union.

Les dommages socio-économiques infligés aux femmes, à leurs familles et à la société dans son ensemble sont tout aussi répréhensibles. En contractant contre leur gré ce type de mariage, les femmes sont privées de leur droit de jouer un rôle positif et productif dans le développement de leur pays.

D'après les résultats de notre étude, 32 % des femmes enlevées ont dû complètement abandonner l'école, tandis que 27 % d'entre elles ont dû opter pour des études à temps partiel. La crainte de se faire enlever dissuade également des milliers de jeunes femmes de revenir dans leurs villages, où leurs compétences font cruellement défaut, en particulier dans les écoles et les hôpitaux. Elles choisissent souvent de rester dans des villes grandes et moyennes, où elles finissent pas s'acquitter de tâches non qualifiées et deviennent vulnérables au commerce du sexe et à la traite.

VIF CONTRASTE

Une réalisation majeure, rendue possible par le projet de l'OSCE, a été l'ouverture d'un centre de consultations et de réhabilitation à Naryn l'année dernière. Jusqu'à présent, nous avons été en mesure de fournir une aide psychologique et médicale et des conseils juridiques à quelque 500 victimes de violences domestiques et d'enlèvements.

Il a été gratifiant de constater que toutes ces activités ont commencé à porter leurs fruits. Pour ne citer qu'un seul exemple, ces trois dernières années, il n'y a eu aucun cas d'enlèvement non consenti de futures mariées dans le village de Baetov, situé dans le district d'Ak-Talaa, dans la province

de Naryn. Nous constatons une tendance similaire à la baisse dans d'autres villages. En outre, les pouvoirs publics et les forces de l'ordre sont désormais plus disposés à travailler avec nous et avec d'autres ONG pour lutter contre cette pratique.

En octobre 2008, j'ai été invitée à décrire l'action de Bakubat dans le cadre d'un séminaire d'experts organisé par l'OSCE à Douchanbé, qui était axé sur des stratégies novatrices pour lutter contre la violence à l'égard des femmes. Et en mars de cette année, avec les encouragements du Centre de l'OSCE à Bichkek, j'ai présenté les conclusions de notre étude sur les enlèvements de futures mariées lors d'auditions parlementaires sur le thème « Aspects sexospécifiques des normes législatives relatives à l'âge du mariage ».

Depuis les auditions, des hauts fonctionnaires ont exprimé leur soutien en faveur de notre travail avec l'OSCE et des journalistes se sont montré davantage intéressés à rédiger des articles à propos de nos activités. Quel vif contraste par rapport à l'époque où j'ai pour la première fois évoqué ce sujet controversé à la fin des années 1990 et où je n'ai rencontré que scepticisme, suspicion et même hostilité. Les pouvoirs publics, les activistes locaux, les citoyens, les universitaires et les membres de la communauté internationale devraient à présent saisir l'occasion qui leur est donnée en mettant leurs ressources en commun pour éradiquer une des pratiques les plus exécrables dont sont victimes les femmes d'Asie centrale.

Turgan Orunbaeva est la fondatrice et la directrice de l'ONG Bakubat à Naryn (Kirghizistan). Elle a elle-même subi un mariage forcé par enlèvement.

Ont contribué à cet article, Jumagiul Esenalieva, point de contact pour l'égalité des sexes, et Burul Usmanalieva, spécialiste des médias, au Centre de l'OSCE à Bichkek.

<http://www.osce.org/bishkek>



Faits concernant la parité des sexes Représentation des femmes dans les parlements nationaux des États participants de l'OSCE (au 31 mai 2009)

Rang	Pays	Chambre basse ou unique			
		Élections	Sièges	Femmes	% Femmes
1	Suède	9/2006	349	164	47
2	Islande	4/2009	63	27	42.9
3	Finlande	3/2007	200	83	41.5
4	Pays-Bas	11/2006	150	62	41.3
5	Danemark	11/2007	179	68	38
6	Espagne	3/2008	350	127	36.3
7	Norvège	9/2005	169	61	36.1
8	Belgique	6/2007	150	53	35.3
9	Allemagne	9/2005	612	197	32.2
10	Biélorussie	9/2008	110	35	31.8
11	Andorre	4/2009	28	9	32.1
12	Suisse	10/2007	200	57	28.5
13	Portugal	2/2005	230	65	28.3
14	ex-République yougoslave de Macédoine	6/2008	120	34	28.3
15	Autriche	9/2008	183	51	27.9
16	Kirghizistan	12/2007	90	23	25.6
17	Monaco	2/2008	24	6	25
18	Liechtenstein	2/2009	25	6	24
19	Moldavie	4/2009	101	24	23.8
20	Luxembourg	6/2004	60	14	23.3
21	Canada	10/2008	308	68	22.1
22	Bulgarie	6/2005	240	52	21.7
23	Serbie	5/2008	250	54	21.6
24	Italie	4/2008	630	134	21.3
25	Croatie	11/2007	153	32	20.9
26	Estonie	3/2007	101	21	20.8
27	Pologne	10/2007	460	93	20.2
28	Lettonie	10/2006	100	20	20
29	Royaume-Uni	5/2005	646	126	19.5
30	Slovaquie	6/2006	150	29	19.3
31	France	6/2007	577	105	18.2
32	Lituanie	10/2008	141	25	17.7
33	Tadjikistan	2/2005	63	11	17.5
34	Ouzbékistan	12/2004	120	21	17.5
35	Turkménistan	12/2008	125	21	16.8
36	États-Unis d'Amérique	11/2008	435	73	16.8
37	Kazakhstan	8/2007	107	17	15.9
38	République tchèque	6/2006	200	31	15.5
39	Saint-Marin	11/2008	60	9	15
40	Grèce	9/2007	300	44	14.7
41	Chypre	5/2006	56	8	14.3
42	Fédération de Russie	12/2007	450	63	14
43	Irlande	5/2007	166	22	13.3
44	Slovénie	9/2008	90	12	13.3
45	Bosnie-Herzégovine	10/2006	42	5	11.9
46	Azerbaïdjan	11/2005	123	14	11.4
47	Roumanie	11/2008	334	38	11.4
48	Hongrie	4/2006	386	43	11.1
49	Turquie	7/2007	549	50	9.1
50	Malte	3/2008	69	6	8.7
51	Arménie	5/2007	131	11	8.4
52	Ukraine	9/2007	450	37	8.2
53	Albanie	7/2005	140	10	7.1
54	Monténégro	3/2009	81	5	6.2
55	Géorgie	5/2008	150	9	6

En mai 2009, 11 États participants de l'OSCE avaient atteint l'objectif minimum de 30 % de femmes au Parlement, que le Conseil économique et social de l'ONU avait fixé en 1990.

Un certain nombre de facteurs différents influent sur la représentation des femmes dans les parlements :

Attitudes sociales et tradition politique : dans certains États participants, la participation des femmes à la vie politique est une tradition bien établie.

Systèmes de quotas : les constitutions ou les lois électorales de plusieurs États participants prévoient des quotas en ce qui concerne le nombre de femmes dans les parlements nationaux ou le nombre de femmes proposées par les partis comme candidates aux élections.

Dispositions électorales : neuf des 11 États participants ayant atteint l'objectif de 30 % ont un système électoral proportionnel.

Source : Union interparlementaire

<http://www.ipu.org/english/home.htm>



Femmes membres du Riksdag avec le Président Per Westerberg en 2007. La Suède se classe au deuxième rang dans le monde (après le Rwanda) pour ce qui est de la proportion de femmes dans un parlement national. Photo : Riksdag suédois/Melker Dahlstrand

Dans le cadre du Plan d'action pour la promotion de l'égalité entre les sexes, l'OSCE aide les États participants dans les efforts qu'ils déploient en vue d'élaborer des mesures efficaces pour assurer une participation égale des femmes aux processus démocratiques et favoriser leur implication dans la vie politique. L'Organisation exécute et soutient des projets dans ce domaine, souvent en liaison avec des projets portant sur la démocratisation en matière électorale.

Guide on Gender-Sensitive Labour Migration Policies



Athènes, le 18 mai. Eva Biaudet, Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, et Goran Svilanovic, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, présentent la nouvelle publication lors d'une table ronde.

Un guide attendu de longue date pour des politiques de migration de travail sensibles aux différences entre les sexes

Le document de l'OSCE intitulé « *Guide on Gender-Sensitive Labour Migration Policies* » vient d'être publié et fait actuellement l'objet d'une large diffusion auprès des dirigeants, des parlementaires et des planificateurs dans l'espace de l'OSCE – et ce n'est pas trop tôt : malgré la « féminisation des migrations », une tendance mondiale qui ne donne aucun signe d'affaiblissement, les dirigeants n'ont pas accordé aux besoins spécifiques des travailleuses migrantes l'attention qu'ils méritent.

« Les femmes représentent environ la moitié des 200 millions de migrants dans le monde entier et jouent un rôle de plus en plus important dans la vie économique de leurs pays d'origine et d'accueil », dit Goran Svilanovic, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE. « Or, les acquis potentiels et les opportunités professionnelles et économiques leur échappent, car les migrantes se

retrouvent du côté des perdants à toutes les phases du processus de migration et sur le marché du travail stratifié selon le sexe ».

Un certain nombre de facteurs alimentent cette situation, notamment les politiques de migration de travail qui ne tiennent pas compte des différences entre les sexes, l'accès limité des femmes aux possibilités de travail légal à l'étranger et les rôles stéréotypés des hommes et des femmes sur les lieux de travail.

« La plupart des femmes qui migrent, y compris celles qui sont qualifiées pour des emplois relativement bien rémunérés, finissent par travailler dans des secteurs informels traditionnellement dominés par les femmes où, souvent, elles ne sont pas protégées par la législation du travail et ne bénéficient pas du filet de protection sociale. Cela les rend vulnérables à la discrimination, aux mauvais traitements, à l'exploitation et à la traite », dit Eva Biaudet, Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains.

Le Guide cite plusieurs études montrant que les emplois les plus « féminisés », pour lesquels il existe une forte demande dans les pays hôtes, concernent les soins infirmiers, l'éducation, l'assistance domestique et l'assistance aux personnes, les services d'accueil, l'habillement et les travaux agricoles saisonniers.

Dans le Guide, il est notamment recommandé concrètement aux gouvernements :

- D'évaluer les besoins de main-d'œuvre étrangère en examinant les données sur les secteurs du marché du travail intéressant plus particulièrement les femmes, y compris les travaux domestiques et les services liés à l'assistance aux personnes, de façon que les politiques d'admission correspondent mieux aux besoins dans ces domaines particuliers.
- De créer des voies de migration permanentes et temporaires assurant l'égalité d'accès aux femmes. Des systèmes de points pourraient par exemple tenir compte comme il convient du rôle des femmes dans la fourniture de soins de santé primaire.
- De permettre aux travailleuses migrantes de changer de lieu d'emploi afin d'être moins dépendante d'un employeur particulier.
- De fournir aux travailleuses migrantes potentielles des services préalables à l'emploi et à leur départ de leur pays d'origine.
- D'élaborer des codes d'éthique pour le recrutement.
- De favoriser l'égalité d'accès des hommes et des femmes aux services financiers et d'établir des services de transfert peut coûteux.

« En recensant les lacunes dans les politiques de migration, en explorant les solutions possibles et en exposant des exemples de

Les politiques de migration de travail sensibles aux différences entre les sexes :

- Tiennent compte du fait que les hommes aussi bien que les femmes migrent pour des raisons économiques et pour trouver un meilleur emploi, mais qu'ils vivent très différemment l'expérience de la migration ;
- Prennent en compte les facteurs enracinés dans la division du travail par sexe et les rapports de force entre les hommes et les femmes ;
- Se fondent sur une analyse des problèmes propres à chaque sexe, utilisent des données ventilées par sexes et tiennent compte de ceux qui profitent de ces politiques et de ceux qui n'en profitent pas ; et
- Comportent des mesures spécifiques en faveur des femmes en favorisant l'égalité des chances, des droits et des obligations.
- Établissent une série de programmes de réinsertion en faveur de divers groupes de migrantes et assurent un processus de retour sans problème.

bonnes pratiques et des modèles innovants, ce guide s'efforce de soutenir et de renforcer la contribution des travailleuses migrantes, d'assurer une plus grande égalité dans l'emploi entre les hommes et les femmes et de permettre à ces dernières de sortir de l'ombre du secteur informel », dit Jamila Seftaoui, Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes.

« Nous espérons que l'approche transdimensionnelle adoptée dans le Guide contribuera beaucoup à aider les États participants et les partenaires pour la coopération à s'acquitter de leurs engagements

concernant les migrations économiques, l'égalité entre les sexes et la lutte contre la traite des êtres humains ».

Le Guide intitulé « Guide on Gender-Sensitive Labour Migration Policies » a été établi conjointement par le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains et la Section de la parité des sexes de l'OSCE. Il a pu être publié grâce au soutien financier apporté par la Grèce, la Finlande et la Slovaquie. Une version russe du Guide est en préparation.

« L'histoire des migrations en Arménie présente de multiples facettes, avec des tendances qui évoluent constamment. Nous avons constaté leurs incidences négatives sous la forme d'un exode des cerveaux, mais aussi leur aspect positif sous la forme de transferts affluant dans le pays, qui ont amélioré la situation économique difficile de nombreuses familles.

Bien qu'il nous reste encore à évaluer pleinement les incidences de ce phénomène, il convient de répondre d'urgence à certaines préoccupations : premièrement, de plus en plus de femmes dirigent maintenant des ménages parce que leur mari travaille à l'étranger pendant de longues périodes ou sur une base saisonnière.

Deuxièmement, les femmes, en particulier les jeunes à la recherche d'emplois hors du pays pour améliorer leur possibilité de carrière ou soutenir leur famille restée à la maison, se trouvent parfois piégées dans des situations où elles sont

exploitées sexuellement ou pour leur travail.

Dans ces conditions, en Arménie, nous accorderons certainement beaucoup d'attention au « Guide on Gender-Sensitive Labour Migration Policies » publié par l'OSCE. Je suis convaincue que le Gouvernement jugera qu'il s'agit d'un outil utile dans les efforts qu'il déploie pour élaborer des politiques de migration sensibles aux différences entre les sexes, concevoir une stratégie qui en tient compte et définir des mesures et des activités pour la phase suivante du Plan national d'action de l'Arménie contre la traite des êtres humains.

J'ai l'espoir que l'OSCE envisagera sérieusement de consacrer un projet à l'évaluation de l'aspect des migrations touchant aux différences entre les sexes et ses incidences sur le développement dans le Caucase du Sud. »



Athènes, le 18 mai 2009. Dziunik Aghajanian, chef du Département des organisations internationales au Ministère arménien des affaires étrangères, lors d'une table ronde organisée à l'occasion du lancement du Guide



Athènes, dix-septième Forum économique et environnemental de l'OSCE, 18-20 mai 2009. « La crise financière et économique mondiale appelle une approche plus ciblée et plus coordonnée de la gestion des migrations par la communauté internationale », a dit la Présidente en exercice de l'OSCE, Dora Bakoyannis, Ministre grecque des affaires étrangères, lors du Forum.



Promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans les forces de l'ordre et encourager les femmes à s'impliquer dans les groupes consultatifs de citoyens, tels sont les principaux objectifs du programme d'assistance à la police mené avec l'appui de l'OSCE en Arménie. Photo: OSCE/Karen Minasyan

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

www.osce.org
www.osce.org/publications
e-mail: oszemagazine@osce.org